



Les pourvois en cassation en baisse depuis janvier

Louh : «Réformes profondes dans le fonctionnement de la Cour suprême»

La Cour suprême ne peut plus fonctionner avec le même système en se consacrant à un nombre très élevé des pourvois en cassation alors que son rôle constitutionnel est le suivi de l'application de la loi. Ce sont les propos tenus hier par le ministre de la Justice, Tayeb Louh, qui annonce de profondes réformes dans cette haute instance judiciaire.

Page 4

Des armes et des munitions récupérées

Deux terroristes arrêtés à Boumerdès

Page 24



Par Saâd Tafarka

L'espérance de le voir le prix du baril de pétrole remonter à ses sommets de mai et juin 2014 relèvent visiblement de l'utopie, pour plusieurs raisons, les unes objectives, d'autres subjectives, mais qui se sont liguées pour faire régner la morosité du marché pétrolier pour probablement plusieurs années encore. La dernière réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à Alger, a peut-être déridé psychologiquement les

Etablies à 121,9 milliards de dollars à la fin septembre

Les réserves de change poursuivent leur baisse

La crise pétrolière qui s'installe désormais dans la durée entame sérieusement les équilibres financiers de l'Algérie avec cette baisse effrénée des réserves de change.

Page 3



Afin d'accélérer la cadence de réalisation des logements

Tebboune appelle les entreprises chinoises à plus d'effort

Page 2



Perspectives de diversification de l'économie algérienne

Comment réussir le «sevrage» pétrolier ?

postures des uns et des autres, mais sans d'audacieux engagements. Le résultat est ce baril qui oscille entre 50 et 52 dollars. La réunion de novembre à Genève de la même organisation changera-t-elle fondamentalement la donne ? Rien n'est moins sûr. Les projections les moins alarmistes tablent pour une remontée à 60 dollars qui coïncidera avec la fin du «triennal budgétaire» algérien (2017-2019), annoncé par le projet de la Loi de finances 2017.

Les leçons que l'Algérie est censée tirer de ce dérèglement durable du marché du pétrole, sont assurément la nécessité de s'atteler à la diversification des recettes budgétaires de l'Etat en dehors de la sphère des hydrocarbures, d'une part, et le recentrage de la politique économique nationale dans le sens d'un développement autocentré tendu vers de

moins en moins de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ce deuxième point a été, en 2009, à la faveur de la loi de finances complémentaire, a été pris en charge par le gouvernement de l'époque avec un tel rythme que, certains partenaires de l'Algérie ont conclu à une volonté de l'Algérie de développer un anachronique «protectionnisme». Les cercles les plus indulgents avaient parlé de «patriotisme économique». Il s'agit, à l'époque, de «corriger le tir» par rapport à ce qui fut appelé au milieu des années 2000, l'«économie de bazar», où le terme «investissement étranger» rimait exclusivement avec transactions commerciales (dans le sens des importations vers l'Algérie, pour une population qui était de 35 millions d'habitants/consommateurs).

Page 5

Erreurs et défaillances dans le secteur de l'Education

Les députés veulent comprendre

Des syndicats de l'éducation ont été conviés à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour expliquer les raisons de la colère des employés du secteur et des multiples anomalies dénoncées par le corps enseignant et les parents.

Page 4



Afin d'accélérer la cadence de réalisation des logements

Tebboune appelle les entreprises chinoises à plus d'effort

Pour parvenir à achever et livrer les logements dans les délais prévus, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a appelé les entreprises chinoises à doter les projets qui leurs sont confiés de l'encadrement humain nécessaire.



Par Karima Nacer

Depuis leur lancement, certains chantiers de construction des différents programmes de logements, initiés par l'Etat accusent d'énormes retards. Des milliers de ces logements qui devaient être réceptionnés, il y a des années, selon les délais contractuels fixés par les maîtres de l'ouvrage dans de nombreuses wilayas sont en stagnation. Sur un total de logements en projet, tous types confondus, seuls quelques-uns sont achevés et la plupart ne sont pas encore distribués. Plusieurs chantiers demeurent inachevés à travers le territoire national.

Cela est attribué notamment aux «défaillances des entreprises de réalisation et leur manque de qualification aux problèmes du foncier et à la flambée spectaculaire des prix des matériaux de construction». Plusieurs années après leur lancement, pour certains, le taux d'avancement est de seulement 50% à cause d'un manque flagrant de moyens matériels et humains mobilisés par les entreprises chargées de la réalisation. Cette situation ne cesse de provoquer la colère des milliers de bénéficiaires de ces logements. Ainsi, la défaillance de ces entrepreneurs a poussé les autorités à sévir. Plusieurs responsables se sont vu écartés de leurs fonctions suite au non-

accomplissement des projets programmés. Et pour accélérer la cadence de la réalisation de ces chantiers, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, indique que les entreprises engagées dans la réalisation de logements doivent renforcer leurs moyens afin de ne pas cumuler des retards et livrer les logements dans les délais.

Le ministre de l'Habitat qui a reçu mardi dernier au siège de son département ministériel l'ambassadeur de Chine à Alger, a échangé les vues avec le diplomate chinois sur le renforcement des moyens qui permettent aux entreprises de son pays de mettre en oeuvre toutes leurs capacités matérielles et techno-

logiques pour la réalisation des différents programmes de logements. Les deux pays oeuvrent à approfondir leur coopération bilatérale au mieux de leurs intérêts mutuels, souligne un communiqué du ministère rendu public hier. Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation des acquis exceptionnels réalisés au titre des relations bilatérales dans différents domaines, l'ambassadeur de Chine a exprimé la disposition de son pays à encourager les entreprises chinoises d'investissement et à promouvoir la coopération bilatérale. Tebboune a salué la coopération chinoise et les relations qui unissent les deux pays amis. **K.N.**

Depuis le début de l'année

Les accidents de gaz butane en baisse

Une baisse de 40% des accidents se rapportant au gaz butane a été enregistrée depuis le début de l'année 2016 à l'échelle nationale comparativement à l'année écoulée, a annoncé hier à Hammam Righa (Aïn Defla) le P-DG de Naftal. «Ce résultat est le fruit du travail entrepris depuis des années pour inciter les citoyens à observer un certain nombre de consignes de sécurité avant l'utilisation d'une bouteille de gaz butane», a précisé Hocine Rizou, en marge du lancement de la caravane nationale de sensibilisation pour

la bonne utilisation de la bouteille de gaz butane.

M. Rizou a observé que le résultat acquis en matière de baisse des accidents liés au gaz butane ne doit aucunement inciter à «dormir sur ses lauriers», mettant l'accent sur la nécessité de travailler d'«arrache-pied» et à faire preuve de «vigilance». «Même si une seule victime est dénombrée, cet état de fait ne peut que nous désoler», a-t-il souligné, annonçant la mise en circulation prochaine d'une bouteille de gaz Naftal «plus sûre». Le responsable a, par

ailleurs, fait état d'un plan s'étalant sur les cinq prochaines années en vue de procéder au renouvellement du parc de bouteilles de gaz butane disposant de 21 millions d'unités. Selon lui, 800 000 nouvelles bouteilles sont chaque année mises en exploitation sur le marché, faisant remarquer que la demande relative à ce produit oscille entre 400 000 et 600 000 unités. Selon lui, 30% du parc de Naftal sera reconverti en GPLC à l'horizon 2030, faisant état à cet effet d'un programme d'investissements et de mise

en place de la législation y afférente. Evoquant la campagne de sensibilisation sur la bonne utilisation de la bouteille de gaz butane dont le lancement a été donné à partir du CEM Larbi Tebessi de Hammam Righa, M. Rizou a noté qu'il n'y a pas mieux que les jeunes élèves pour faire passer le message, invitant à la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance. Le choix du public scolaire est dicté par le fait que celui-ci «constitue un vecteur important de transmission vers les foyers», a-t-il soutenu.

Des dépliants ont été distribués aux élèves et un quiz leur a été soumis après une séance de vulgarisation visant à expliquer les précautions à prendre pour une utilisation sécurisée de la bonne de gaz.

Parrallèlement à cette caravane qui va silloner le territoire national jusqu'au mois d'avril prochain, le P-DG de Naftal a fait état de la mise en place d'une campagne de sensibilisation du même genre au niveau de la radio, de la télévision ainsi que de la presse écrite.

H. K.

Promoteurs et agences immobilières

Le ministère de l'Habitat va sévir

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué qu'il procédera au retrait de l'agrément des promoteurs immobiliers non inscrits au tableau national des promoteurs immobiliers avant le 2 novembre prochain. Sur les 6 225 promoteurs agréés, seulement 1 543 promoteurs ne se sont pas inscrits au tableau national des promoteurs immobiliers, formalité obligatoire depuis 2012, a précisé le ministère dans un communiqué.

Les promoteurs immobiliers non inscrits ont été destinataires de mises en demeure pour régulariser leur situation avant le 2 novembre prochain, a ajouté la même source, soulignant que ces derniers verront leurs agréments retirés s'ils ne remplissent pas cette formalité.

Quant aux promoteurs immobiliers qui exercent sans agrément, le ministère a enregistré jusqu'à ce jour 26 promoteurs répartis sur 12 wilayas, dont les dossiers seront soumis à la justice, affirme la même source, indiquant que l'opération se poursuit toujours.

Concernant les agences immobilières, le ministère a enregistré 613 agents n'ayant pas déposé leurs dossiers.

Le ministère a fixé la date du 20 novembre comme dernier délai pour la régularisation de la situation de ces promoteurs immobiliers, ajoute le communiqué, affirmant que ces derniers verront leurs agréments retirés s'ils ne remplissent pas cette formalité.

Par ailleurs, le ministère a procédé à l'évaluation de l'opération d'implication des entreprises nationales dans la réalisation des projets de logements et d'équipements publics, cette évaluation a révélé que de nombreuses entreprises n'ont pas honoré leurs engagements, alors que d'autres n'ont pas manifesté leur volonté de participer à ces programmes publics.

Le communiqué a également indiqué que le ministère a recensé de nombreux appels d'offres infructueux dans ce secteur. Certaines entreprises nationales se sont désengagées après leur participation. Parmi ces entreprises 13 ont reçu un ou deux avis de résiliation les exposant ainsi à une interdiction de participation d'une année, en plus de leur classement sur la liste noire, ajoute le communiqué du ministère. **R. N.**

Etablies à 121,9 milliards de dollars à la fin septembre

Les réserves de change poursuivent leur baisse

La crise pétrolière qui s'installe désormais dans la durée entame sérieusement les équilibres financiers de l'Algérie avec cette baisse effrénée des réserves de change. Elles se sont établies en effet à 121,9 milliards de dollars à la fin septembre dernier, selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal.



Par M. Ait Chabane

Elles étaient de 129 milliards de dollars à fin juin 2016 et à 144,1 milliards de dollars à fin 2015. Autrement dit, l'Algérie a pompé près de 9 milliards de dollars de ses réserves de change en l'espace de trois mois seulement et 22 milliards de dollars en neuf mois. C'est dire le poids de la crise pétrolière et ses répercussions directes sur l'économie nationale, et du coup c'est tous les indicateurs macroéconomiques qui vivent au rouge, à commencer par la spirale inflationniste négative, le creusement du déficit de

la balance commerciale et la valeur baissière de la monnaie nationale. Selon les prévisions des experts, la situation ira s'aggravant et l'épuisement des réserves de change s'accroîtra à cause d'une conjoncture mondiale défavorable, marquée par une baisse persistante des cours de l'or noir. L'Algérie qui vient de revoir à la hausse le prix référentiel du baril de pétrole, soit à 50 dollars, à travers le projet de la Loi de finances pour 2017, subira de plein fouet, à l'instar de tous les pays «pétroliers», les contrecoups de la dépression qui frappe les marchés internationaux. Même avec les

mesures prises par le PLF 2017 dans le sens de porter à la hausse la fiscalité ordinaire, à travers l'augmentation quasi-générale des taxes et des impôts, l'Algérie ne parviendrait pas de sitôt à redresser ses équilibres financiers face à la persistance de la crise pétrolière. En dépit de cette situation inextricable, l'Algérie a pris un train de mesures pour diversifier l'économie nationale, en optant notamment au développement de secteurs hors hydrocarbures, à l'image de l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les services. Les différentes facilitations accordées aux investisseurs pour

rendre la destination Algérie plus attractive aux partenaires étrangers commencent à donner quelques résultats positifs. Pour preuve, l'Algérie a enregistré pour la première fois une progression au classement Doing Business 2017 (DB 2017) de la Banque mondiale. Cette dernière a indiqué que l'Algérie s'est hissée à la 156^{ème} place avec un score de 47,76 points sur 100 après avoir occupé la 163^{ème} place dans l'édition 2016. Selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, en réaction à ce classement publié mardi dernier à Washington, l'Algérie

«rompt ainsi avec le cycle de repli, même si l'évaluation du DB 2017 n'a pas inclus toutes les réformes», citant notamment le nouveau Code de l'investissement qui prévoit une amélioration notable du climat des affaires. «Nous sommes déterminés à poursuivre les efforts de réformes pour concrétiser la nouvelle politique d'investissement et relancer le développement industriel dont l'amélioration de l'environnement des affaires est une composante essentielle», a-t-il ajouté, tout en estimant que les choses bougent dans la bonne direction. **M.A.C.**

13^e Conférence du Dialogue Lamamra conduira à Marseille la délégation algérienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, conduira la délégation algérienne qui prendra part à la 13^{ème} Conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale (5+5) qui se tiendra, demain, à Marseille, sous la coprésidence franco-marocaine, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Les ministres des pays membres du Dialogue 5+5 abordent des questions régionales et internationales d'intérêt commun, telles que les situations en Libye, en Syrie, et en Irak, la sécurité et la lutte contre le terrorisme, le développement et la coopération, l'éducation, l'emploi et la jeunesse, les défis climatiques dans la perspective de la COP 22», a précisé la même source.

L'Algérie qui accorde une importance particulière à ce cadre de Dialogue au niveau de la Méditerranée occidentale, «saisira cette opportunité pour réitérer sa position traditionnelle d'appui à la promotion des liens de bon voisinage et au renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les Etats membres».

L'Algérie, souligne le communiqué, connue pour «son dynamisme, s'est distinguée par ses initiatives visant l'élargissement des segments sectoriels de coopération, illustrée, notamment, par l'adoption, le 31 mars 2015 à Alger, d'une Stratégie sur l'eau en Méditerranée occidentale».

A cette occasion, «l'Algérie plaidera également en faveur du renforcement du dialogue politique et de la coopération pour relever les défis communs dans la région».

L'Algérie «est appelée à prendre, au titre de cette conférence, la prochaine coprésidence du Dialogue 5+5, pour la rive Sud, au cours des deux prochaines années», souligne le communiqué.

R. N.

Consultations sur la Haute instance indépendante de surveillance des élections

La réponse du FFS

Par Rachid Chihab

Le Front des forces socialistes (FFS), se joint aux formations politiques qui ont refusé de s'exprimer sur le choix du Président de la République de placer l'ancien ministre Abdelwahab Derbal à la tête de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise). Dans sa lettre de réponse à la Présidence de la République, le FFS estime que dans les circonstances actuelles qui caractérisent la vie politique du pays, «il serait inutile» de faire «des jugements sur les personnes». Pour le vieux parti de l'opposition, la démarche de la Présidence de la République ne va pas apporter une amélioration à l'exercice électoral en Algérie. «En l'absence des pré-requis politiques

et institutionnels qui feraient de la mise en place de la commission de surveillance des élections, et donc des conditions dans lesquelles ladite commission devra effectuer ses missions, un apport effectif à l'amélioration de l'exercice électoral dans notre pays, le FFS n'estime pas utile d'apporter un jugement sur la personne quand c'est sur la démarche ayant présidé à la création de la structure que portent ses réserves», peut-on lire dans le document du parti. Il estime, en outre, que commenter une nomination à la tête d'une structure est un usage qui n'a de sens que si on cautionne les conditions de mise en place de la structure en question qui émane d'une Constitution non-consensuelle. Le FFS considère l'absence de consensus national sur les

conditions d'exercice du pouvoir et sur les conditions de la gouvernance du pays comme la cause principale des dysfonctionnements qui sapent la confiance des citoyens dans la représentation sociale et politique. «Loin d'être une preuve de la «faiblesse de l'opposition», comme se plaisent à le déclarer, en de nombreuses occasions, les représentants du pouvoir, le manque de confiance des citoyens dans la qualité de l'exercice politique est l'indice de la gravité de la crise politique nationale», indique le parti. Evoquant le climat politique général, le FFS considère que la dépolitisation de la société, que «certains encouragent dans le but de se dégager de tout contrôle et de toute reddition de comptes, constitue une menace extrême-

ment grave sur la cohésion sociale, la paix civile, la foi dans le rôle de l'Etat et le devenir national. Saisissant l'occasion, le FFS a réitéré sa proposition de sortie de crise par la reconstruction d'un consensus national qui mettrait fin «au formalisme actuel, lequel vide l'exercice institutionnel de tout prolongement positif sur le terrain de la gouvernance au profit de forces, intervenant de manière formelle et informelle, et dont les agissements alimentent le mécontentement social et paralysent tous les recours laissant le champ libre à la colère». Pour la direction du Front des forces socialistes, le contexte international, «dont le pouvoir n'est pas sans ignorer les bouleversements en cours, ne peut servir de simple alibi pour anesthésier la critique

et couvrir les graves dérives de la gouvernance. On ne peut répondre au changement effectif du monde par un changement de pure forme dans l'exercice du pouvoir». Face à tous les défis qui se posent à notre pays et à notre société, seul un changement en profondeur des conditions de l'exercice institutionnel et politique peut créer les conditions d'une saine représentation sociale et politique, croit le parti.

Pour finir, le FFS a réaffirmé son engagement en faveur de la réalisation d'un consensus large autour d'une sortie pacifique et ordonnée de cette crise qui «risque d'emporter notre pays dans la tourmente qui frappe toute la région», met en garde la formation politique de Hocine Aït Ahmed. **R.C.**

Les pourvois en cassation en baisse depuis janvier

Louh : «Réformes profondes dans le fonctionnement de la Cour suprême»

La Cour suprême ne peut plus fonctionner avec le même système en se consacrant à un nombre très élevé des pourvois en cassation alors que son rôle constitutionnel est le suivi de l'application de la loi.



Par Leila Bensaid

Ce sont les propos tenus hier par le ministre de la Justice, Tayeb Louh qui annonce de profondes réformes dans cette haute instance judiciaire. Depuis des années, la Cour suprême connaît un cumul flagrant des affaires et une lenteur dans leur traitement à cause du nombre important des pourvois en cassation. A cet effet, le ministre de la Justice a installé jeudi dernier «un atelier de travail présidé par le premier président de la Cour suprême pour préparer une étude afin d'arriver à une réforme profonde de la Cour suprême». Selon le ministre, il s'agit de la plus importante réforme de la justice aux côtés des différentes réformes engagées, car selon le garde des Sceaux, il est question de l'avenir du pays.

Dans un point de presse animé hier au Conseil de la nation en marge de l'adoption à la majorité du projet de loi relatif aux droits de l'homme, Louh reconnaît que

cette réforme prendra du temps mais elle est «inévitabile». Toutefois, il a indiqué que les pourvois en cassation introduits auprès de la Cour suprême a connu une baisse de 34,87% depuis janvier dernier. «On ne peut plus laisser la situation tel quelle est». Louh semblait agacé par le nombre très élevé des pourvois en cassation. A ce propos, il a déploré que depuis des années, il n'y avait qu'une seule solution non définitive. Il s'agit de ramener plus de juges à chaque augmentation du nombre des affaires au niveau de la Cour suprême. A ce propos, il a rappelé le rôle de la Cour suprême selon la Constitution qui est «d'unifier la jurisprudence et le suivi de l'application de la loi et non un troisième degré de jugement». Pour le cas du journaliste Tamalte détenu depuis quelques mois et sa famille qui dit déposer une plainte pour maltraitance, le ministre a assuré que «si une plainte est déposée, une enquête sera ouverte».

A une question sur «des détenus politiques», le ministre a affirmé qu'il n'y a pas ce genre de détenus en Algérie, soulignant la liberté d'expression, notamment dans les plateaux des chaînes satellitaires. En outre, il a affirmé la préparation d'une loi sur la liberté d'expression par le gouvernement conformément à la récente révision constitutionnelle. Il est à noter que le projet de loi fixant la composition du Conseil national des droits de l'homme (Cndh) et les modalités de désignation de ses membres, ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement a été adopté hier par la majorité des membres du Conseil. Dans sa présentation du projet de loi, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a précisé que le texte de loi «traduit la volonté politique de l'Algérie de promouvoir davantage les droits de l'homme et d'asseoir les principes fondamentaux de la Constitution en tant que

garant de ces droits». Le texte en question comprend 35 articles répartis en quatre chapitres relatifs à la composition du Conseil, son organisation et son fonctionnement ainsi que des dispositions générales et d'autres transitoires. Pour rappel, ce projet de loi a été adopté par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) en septembre et vise, selon ses initiateurs, à donner à la société civile et autres partenaires des pouvoirs publics un cadre d'expression privilégié ayant pour vocation le respect des droits de l'homme ainsi que la diffusion d'une culture qui s'y rattache. Le projet de loi précise que la question des droits de l'homme «a été au centre des différents amendements constitutionnels, notamment la dernière révision de la Constitution qui a élargi le champ des droits et des libertés protégés par la Loi fondamentale et renforcé le rôle de la magistrature comme garant de leur respect». **L.B.**

Nouvelle loi sur la santé 69 textes d'application «fin prêts» selon Boudiaf

Quelques 69 textes d'application du projet de la nouvelle loi sur la santé sont «fin prêts», a indiqué, mardi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Dans une déclaration à l'APS en marge des 7^{èmes} Rencontres internationales de pharmacie d'Alger, le ministre a affirmé que ces textes réglementaires sont «fin prêts» et peuvent «immédiatement» être mis en oeuvre, une fois la nouvelle loi sur la santé adoptée par les deux chambres du Parlement et publiée au *Journal officiel*. Expliquant l'intérêt de ces décrets et arrêtés d'application, M. Boudiaf a précisé que son département a mené une étude sur les anciennes lois et a fait ressortir un «manque flagrant» en matière de suivi et d'application de ces lois.

Les décrets et arrêtés finalisés «ont trait aux aspects les plus importants de la nouvelle loi sur la santé, récemment adoptée par le Conseil des ministres, qui comporte 470 articles et qui est certainement appelée à être enrichie, une fois débattue au niveau du Parlement», a-t-il expliqué. Au sujet des 7^{èmes} Rencontres internationales de pharmacie, le ministre a relevé que l'Algérie «est le marché le plus sûr en Afrique et dans le Monde arabe», arguant du fait qu'il s'agit d'un marché «à la portée des investisseurs».

Il a insisté, par ailleurs, sur l'engagement des pouvoirs publics à assister et à accompagner les producteurs nationaux, afin d'encourager le développement d'une industrie pharmaceutique nationale. A ce sujet, il a affiché sa «certitude» quant à la possibilité pour l'Algérie d'atteindre, en 2017, une production locale à hauteur de 70%, notant que «des analyses indiquent que notre pays peut devenir une plateforme qui, non seulement satisfera les besoins du marché national, mais permettra aussi d'aller à l'exportation».

Reda A.

Domaine sécuritaire Le Niger veut s'inspirer de l'expérience algérienne

Le Niger veut s'inspirer de l'expérience algérienne dans le domaine sécuritaire, a affirmé, hier à Alger, le Premier ministre nigérien, Brigi Rafini, précisant que sa visite s'inscrit également dans le cadre du «partage des préoccupations de l'heure» avec les responsables algériens. «Nous sommes à Alger pour partager avec les responsables algériens les grandes préoccupations actuelles qui sont nombreuses et à la tête desquelles la question sécuritaire», a déclaré, à la presse, M. Rafini. «L'Algérie étant un pays qui a une longue expérience dans le domaine sécuritaire, nous sommes donc venus aussi nous en inspirer», a-t-il ajouté. L'invité de l'Algérie a fait part de sa volonté de renforcer les liens d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent les deux peuples, précisant que cela constitue également «l'objet de cette visite d'amitié», a-t-il dit. M. Rafini, accompagné d'une importante délégation, a entamé hier une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

R. N.

Erreurs et défaillances dans le secteur de l'Education

Les députés veulent comprendre

Par M. Salami

Des syndicats de l'Education ont été conviés à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour expliquer les raisons de la colère des employés du secteur et des multiples anomalies dénoncées par le corps enseignant et les parents.

En fait, la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN a tenu mardi une réunion avec un groupe de syndicats et d'organisations du secteur de l'Education, a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors de cette réunion présidée par M. Mustapha K'hiliche, président de la commission, les représentants de ces syndicats et organisations «ont appelé le ministère à faire preuve de transparence dans la réforme du système éducatif, notamment en ce qui concerne le contenu du manuel scolaire qui doit être élaboré sur la base des fondements de la Nation prévus par la Constitution», précise la même source.

Ils ont également passé en revue «une série d'erreurs scientifiques et éducatives contenues dans les nouveaux manuels du fait de la précipitation et du non-res-

pect des étapes par lesquelles doit passer le manuel scolaire avant sa publication», ajoute le communiqué. Pour sa part, le président de la commission a promis de «transmettre leurs préoccupations et leurs attentes aux autorités concernées».

La réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres du président de la commission avec nombre de syndicats relevant de l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation en vue de prendre connaissance de leurs préoccupations et examiner les moyens de relancer le secteur.

La commission a auditionné

des représentants du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire (Snape), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Unte), l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation (Untef), l'Union nationale des associations des parents d'élèves et le conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire sur le contenu des manuels scolaires.

La commission a poursuivi, hier, ses rencontres avec les syndicats et organisations du secteur de l'Education. Des rencontres qui interviennent dans une conjoncture

de crise et ce, compte tenu de la reprise des grèves dans les établissements scolaires. Des syndicats de l'Education avait appelé à des débrayages de deux jours pour la deuxième semaine consécutive. En l'absence de réaction satisfaisante de la part du gouvernement, l'on craint que ces organisations syndicales ne mettent à exécution leur menace d'aller vers une grève illimitée prochainement. Ce qui n'est pas pour rassurer les élèves et leurs parents qui se trouvent à nouveau pris au piège du bras de fer opposant les enseignants à leur tutelle.

M. S.

Perspectives de diversification de l'économie algérienne

Comment réussir le «sevrage» pétrolier ?

L'espoir de le voir le prix du baril de pétrole remonter à ses sommets de mai et juin 2014 relèvent visiblement de l'utopie, pour plusieurs raisons, les unes objectives, d'autres subjectives, mais qui se sont ligüées pour faire régner la morosité du marché pétrolier pour probablement plusieurs années encore.



Par Saâd Taferka

La dernière réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à Alger, a peut-être déridé psychologiquement les postures des uns et des autres, mais sans d'audacieux engagements. Le résultat est ce baril qui oscille entre 50 et 52 dollars. La réunion de novembre à Genève de la même organisation changera-t-elle fondamentalement la donne ? Rien n'est moins sûr. Les projections les moins alarmistes tablent pour une remontée à 60 dollars qui coïncidera avec la fin du «triennal budgétaire» algérien (2017-2019), annoncé par le projet de la Loi de finances 2017.

Les leçons que l'Algérie est censée tirer de ce dérèglement durable du marché du pétrole, sont assurément la nécessité de s'atteler à la diversification des recettes budgétaires de l'Etat en dehors de la sphère des hydrocarbures, d'une part, et le recentrage de la politique économique nationale dans le sens d'un développement aut centré tendu vers de moins en moins de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ce deuxième point a été, en 2009, à la faveur de la loi de finances complémentaire, a été pris en charge par le gouvernement de l'époque avec un tel rythme que, certains partenaires de l'Algérie ont conclu à une volonté de l'Algérie de développer un anachronique «protectionnisme». Les cercles les plus indulgents avaient parlé de «patriotisme économique». Il s'agit, à l'époque, de «corriger le tir» par rapport à ce qui fut appelé au milieu des années 2000, l'«économie de bazar», où le terme «investissement étranger» rimait exclusivement avec transactions commerciales (dans le sens des importations vers l'Algérie, pour une population qui était de 35 millions d'habitants/consommateurs). Cette situation a été particulièrement ressentie par notre appareil écono-

mique au lendemain de l'entrée en vigueur de l'Accord d'association avec l'Union européenne, en septembre 2005. La révision de quelques clauses de cet Accord en 2009 sur initiative de l'Algérie fait partie de ce mouvement général initié par les autorités politiques du pays vers des investissements productifs, créateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

Le premier point évoqué, à savoir la nécessité de diversifier au maximum les recettes budgétaires en dehors de la sphère des hydrocarbures, dépend de la vision et de la stratégie que le gouvernement entend faire valoir dans la réhabilitation du tissu industriel national et dans la création de petites et moyennes entreprises. Le recul de la production industrielle du secteur public est une réalité établie par les chiffres depuis quelques années déjà. La transition semble, dans ce domaine, trop longue. Beaucoup de tergiversations ont grevé de leur poids la configuration de la relance industrielle du pays. Du «tout privatisable», annoncé au début des années 2000, mais mené anarchiquement, sans résultats tangibles, jusqu'aux propositions actuelles, contenues dans le projet de la Loi de finances 2017, prévoyant la cession d'actifs des entreprises publiques, en passant par les tout flottements auxquels on a assisté au cours de ces dernières années, les décideurs du secteur industriel avaient versé de multiples valse-hésitations.

Un climat d'investissement dissuasif

Pour l'éventail des créneaux à même de porter efficacement la relance de l'économie nationale, les experts nationaux et les pouvoirs publics ont identifié les plus importants blocages qui ont fait barrage, jusqu'ici, aux grands flux d'investissement que notre pays était en droit d'attendre dans une conjoncture qui était exceptionnel-

lement propice - du moins jusqu'avant la crise des prix du pétrole qui a commencé en juillet 2014 - sur le plan des finances publiques et de l'équilibre des grands agrégats économiques. Le traitement des dossiers d'investissements par l'Agence nationale du développement de l'investissement ne semble pas donner tous les résultats escomptés. Et pour cause, le passage au crible de cette Agence des différents dossiers qui atterrissent sur son bureau se limitait à faire valoir les avantages (fiscaux, douaniers, taux d'intérêt des crédits...) accordés par l'Etat aux candidats à l'investissement. De nombreux projets validés par cette institution qui travaille pour le compte de l'Etat n'ont pas pu voir le jour des années après leur validation en raison des lenteurs, entraves et dysfonctionnements qui caractérisent les autres institutions chargées d'encadrer l'investissement (banques, caisses de garantie, services de la wilaya pour ce qui a trait au foncier industriel...).

On en arrive aujourd'hui à lire dans la presse que, presque à l'échelle de toutes les wilayas, des assiettes foncières, dégagées depuis parfois une dizaine d'années, demeurent non occupées. La mesure prise par le gouvernement est récupérée tout ce foncier industriel et de le redistribuer de manière intelligente et efficace à de nouveaux candidats qui offrent des garanties de lancer leurs projets dans les délais.

Le gouvernement, pour fluidifier davantage les procédures et faciliter la réalisation des investissements, a initié un nouveau code des investissements, adopté en juillet 2016. Ce nouveau code est censé pouvoir «casser» les barrières qui s'opposent aux investissements productifs, nationaux et étrangers. De même, le phénomène de l'économie informelle qui ronge depuis des décennies le reste des autres activités relevant de l'économie structurée, a également été appréhendé par les ana-

lystes de l'économie nationale, comme un facteur de découragement et de blocage des vrais investissements, outre le fait que ce «secteur» génère d'immenses évasions fiscales qui se comptent en milliers de dollars.

Reconsidérer la place de la fiscalité pétrolière

Le volume de transactions qui se concluent dans les marchés informels est estimé par des économistes à quelques 50% de la masse monétaire globale du pays. Ainsi, par-delà les dispositions réglementaires conçues pour lutter contre le blanchiment d'argent, la contrebande, la contrefaçon industrielle et la corruption, l'étape actuelle des finances et de l'économie militent pour une meilleure bancarisation de l'argent de l'informel - l'opération lancée en août 2015 semble «traîner la savate», puisqu'elle est reconduite pour une année supplémentaire jusqu'à la fin 2017 - la réduction de la pression fiscale, la rationalisation des importations, la simplification des dispositifs douaniers.

Indéniablement, la sécurisation du budget de l'Etat passe par la fin de la dépendance vis-à-vis des recettes en hydrocarbures. La fiscalité gazière et pétrolière ne devrait être qu'un appoint à ce qui devrait devenir la manne budgétaire de demain, à savoir l'ensemble des investissements basés sur l'économie d'entreprise, intégrant des secteurs comme l'agriculture, le tourisme, l'agro-industrie, l'industrie de la transformation...etc. Sur le plan des modalités pratiques relatives à la levée de l'impôt, le recouvrement de la fiscalité n'a pas cessé de poser des problèmes depuis l'ouverture de l'économie nationale au monde de l'entreprise privée. L'assiette d'imposition et le mode de levée de l'impôt se trouvent de ce fait en perpétuelle évolution, et

le code des impôts est appelé ainsi à une mise à niveau à même de refléter le volume et la nature réels des produits fabriqués, échangés et consommés. Dans plusieurs transactions, y compris celles relatives aux marchés publics, il a été enregistré des litiges inhérents aux taux d'imposition (surtout la TVA) lorsque la nature des prestations combine fournitures inertes (mobilières), cheptel vif et prestations de services.

Pour une meilleure fluidité des opérations et une plus grande diligence dans les prestations de services, la direction générale des impôts a installé, depuis six ans, une structure en son sein (direction des grandes entreprises: DGE), chargée de récolter les impôts des grandes entreprises présentant des chiffres d'affaires dépassant un certain seuil. Pour les entreprises ordinaires, de taille plus modeste, les procédures qui s'appliquent à elles en matière de recouvrement d'impôts, sont contenues dans un arrêté de 2008. La taille de ces entreprises se mesure essentiellement par rapport à leur chiffre d'affaires et au personnel y exerçant. Des seuils ont été fixés par le ministère des Finances pour classer les dites entreprises selon la nature de l'activité qu'elles exercent (commerce, artisanat ou prestation de services), l'effectif du personnel et le chiffre d'affaires.

Pour une vision renouvelée de l'économie

Pour les entreprises étrangères exerçant en Algérie, le gouvernement a fixé, depuis 2009, la fameuse règle de l'actionnariat (51/49%) qui, on s'en rend compte aujourd'hui, a posé plus de problèmes qu'elle n'en a résolu. Si bien, d'ailleurs, que des voix dénoncent à l'unisson la généralisation de cette règle à tous les secteurs et créneaux de l'économie. Certains partenaires étrangers, pour des raisons qui les regardent, ont été «effrayés» et dissuadés par une telle règle; une situation qui se greffe à l'un des climats des affaires les plus «détestables» de la Méditerranée. En dehors des projets énergétiques afférents aux hydrocarbures, les investissements directs étrangers ne dépassent pas les 2 milliards de dollars. Selon les projections de certains analystes nationaux, l'Algérie aurait pu capter au moins entre 6 et 8 milliards d'IDE par an dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, le tourisme, l'industrie de la transformation et les Ntic, comme elle aurait pu - pendant l'ère de l'aisance financière - atteindre facilement une croissance de 8% du PIB, ce qui aurait grandement contribué à la résorption du chômage chez les jeunes.

La crise des revenus pétroliers s'étant visiblement inscrite dans la durée, tous les calculs des perspectives économiques du pays doivent, désormais, être intégrés dans cette nouvelle logique qui peut facilement constituer un déclic pour une vision renouvelée de l'économie algérienne, réussissant le «sevrage» pétrolier que lui fait subir le marché mondial. S. T.

Développement des nouvelles technologies en Algérie

Bouchouareb veut la contribution d'Ericsson

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb a invité, mardi à Stockholm, la société suédoise Ericsson à contribuer au développement des filières industrielles liées à l'innovation et les technologies, dans le cadre de la démarche algérienne de diversification de l'économie.



«**E**ricsson est un partenaire important. Il apporte des solutions concrètes à la volonté de l'Algérie de diversifier son économie pour sortir de la dépendance des hydrocarbures, ce qui va nous permettre de chercher les croissances futures», a affirmé M. Bouchouareb lors d'une visite au site de cette compagnie suédoise spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour le ministre, les solutions proposées par les entreprises suédoises devraient permettre à l'Algérie «d'aller plus vite dans la coproduction, aussi bien dans la mécanique, que dans les nouvelles technologies».

«Ericsson est au coeur de

ces problématiques», a-t-il dit.

M. Bouchouareb qui a reçu des explications sur l'expertise d'Ericsson en matière de nouvelles technologies et leurs applications au service de l'industrie automobile, de l'énergie, des transports et des services publics, a invité les représentants de cette compagnie à renforcer leurs actions d'information sur les bienfaits de la numérisation de l'économie (e-économie) en collaboration avec les chercheurs algériens.

Il a également mis l'accent sur la nécessité d'établir des partenariats entre Ericsson et les entreprises publiques dans le domaine de recherche-développement.

Le ministre a, à cet effet, préconisé de miser

dans une première étape sur l'industrie mécanique et les TIC avant d'élargir ces partenariats ensuite vers d'autres créneaux.

En outre, Ericsson, partenaire à 35% de la Société industrielle des télécommunications (Sitel), vient de présenter au gouvernement algérien un programme de développement de cette entreprise visant à la transformer en une société dédiée exclusivement aux services TIC et à l'innovation.

«L'idée est d'en faire un opérateur qui travaille pour tout l'environnement industriel et économique algérien en développant des solutions», a indiqué à l'APS le directeur général d'Ericsson Algérie, Yacine Zerrouki.

«Il s'agit de faire de Sitel le pivot central de

développement des groupes industriels publics en matière de solutions et services liés à l'innovation et aux nouvelles technologies», a-t-il précisé.

Selon M. Zerrouki, ce programme soumis à l'approbation des pouvoirs publics prévoit de nouveaux investissements en matière de recrutement et de formation.

En outre, M. Bouchouareb a visité le site de production du constructeur suédois Scania où il a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la finalisation du projet de partenariat portant sur l'ouverture en Algérie d'une usine de montage de camions portant cette marque.

Plus tôt dans la journée, le ministre s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat suédois près du ministre de l'UE et du Commerce, Oscar Stenstrom.

M. Bouchouareb est à Stockholm depuis lundi pour une visite de travail de deux jours à la tête d'une délégation composée de hauts cadres de son département et des présidents du Forum des chefs d'entreprises (FCE), et la Chambre algérienne de commerce et de l'Industrie, respectivement Ali Haddad et Mohamed Laïd Benamor.

Pour rappel, une vingtaine d'entreprises suédoises activant notamment dans les TIC, la production pharmaceutique, l'énergie et l'industrie mécanique sont installées en Algérie.

R. T.

Douanes algériennes

Un guide de l'exportateur sera publié l'année prochaine

Un guide de l'exportateur sera publié et distribué gratuitement en 2017 par la direction générale des Douanes, dans le but d'encourager et de faciliter les exportations hors hydrocarbures, a annoncé le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar.

Ce document résume et détaille l'ensemble des étapes des procédures douanières pour l'exportation des différents produits et marchandises, hors hydrocarbures, par les opérateurs économiques à travers l'ensemble du territoire

national, a précisé le DG des Douanes, à l'issue de sa visite de travail mardi dans la wilaya de Béchar.

Constituant une contribution de l'administration douanière au développement de l'économie nationale, ce guide, en plus de permettre la vulgarisation de la réglementation en matière d'activités d'exportation, facilitera la professionnalisation de ce type d'activités économiques, et constituera un outil d'encouragement et d'incitation aux activités de production et d'exportation des diverses productions

nationales, a-t-il souligné.

Dans ce contexte, il a été procédé dernièrement à l'établissement à Biskra des procédures douanières in situ à un exportateur de dattes vers l'étranger, permettant ainsi aux équipes douanières de réaliser les différents actes douaniers pour faciliter l'acheminement du produit directement vers le port d'exportation et ce, au titre des mesures de facilitation et de promotion des exportations hors hydrocarbures, a fait savoir, M. Kaddour Bentahar.

G. H.

Prix du pétrole

Le Brent baisse à moins de 51 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient pour la troisième séance consécutive hier en cours d'échanges européens, en attendant le rapport sur les stocks américains.

En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 50,27 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 51 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 55 cents à 49,41 dollars.

Les cours de l'or noir, soutenus depuis fin septembre par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui a annoncé à Alger plancher sur un accord pour réduire sa production, reculaient depuis le début de la semaine, le Brent ayant atteint en début d'échanges européens son plus bas depuis trois semaines à 50,02 dollars.

Les observateurs attendaient dans la journée désormais la publication de l'EIA (Energy Information Administration, antenne du département américain de l'Energie ou DoE), dont les données sur les stocks sont jugées plus fiables par les marchés.

«Si la hausse des stocks était confirmée par l'EIA, elle annulerait à peu près la baisse surprise de la semaine dernière (de 5,2 millions de barils), et les cours pourraient accentuer leur baisse», prévenait un expert.

Reda A.

Il est passé à 22 milliards de DA

Augmentation du capital de la Compagnie centrale de réassurance

Le capital social de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a été augmenté récemment en passant de 19 milliards de DA à 22 milliards de DA actuellement, apprend-on auprès de ce réassureur public.

Cette augmentation vise à asseoir une base capitaliste solide de la CCR pour le développement de ses activités, souligne la même source.

La CCR a réalisé un chiffre d'affaires de 25,33 milliards de DA en 2015 dont 2,13 milliards de DA sur le marché international de la réassurance, soit une hausse de 13,6% par rapport à 2014, et un bénéfice net 2,87 milliards de DA.

Selon une publication de l'agence de notation internationale AM Best, parue en septembre dernier, la CCR est le 5^{ème} réassureur de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) en termes de chiffre d'affaires, et le premier en termes de rentabilité technique dans cette même région.

T. K.

Le niveau de la dette demeure faible

Les finances de l'Arabie Saoudite restent solides

L'état des finances de l'Arabie Saoudite demeure solide en dépit de «certaines pressions sur les liquidités», a assuré le ministre des Finances.

«Nous avons pu maintenir un bon état de nos finances», a déclaré Ibrahim al-Assaf lors d'un séminaire, selon l'agence officielle saoudienne SPA. «Nous avons été capables de maintenir un bon niveau de réserves qui restent élevées alors que le niveau de la dette demeure faible», a-t-il ajouté.

L'Arabie Saoudite prévoit un déficit budgétaire de 87 milliards de dollars cette année après la chute des prix du pétrole, dont elle tire l'essentiel de ses revenus.

Pour y faire face, le Royaume a puisé dans ses réserves financières et lancé un emprunt de 17,5 milliards de dollars sur le marché international. Selon M. Assaf, les banques saoudiennes continuent d'avoir des comptes solides en dépit de «certaines pressions sur les liquidités».

Selon des chiffres officiels, les réserves saoudiennes sont tombées à 562 milliards de dollars en août contre 732 milliards à la fin de 2014. Les autorités ont pris plusieurs mesures d'austérité, dont la réduction des subventions et des salaires des ministres. Le pays a également lancé un vaste programme de diversification de son économie.

M. Assaf participe depuis hier à Riyadh à une réunion avec ses homologues des monarchies arabes du Golfe en présence de la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde.

Cette institution encourage l'Arabie Saoudite et ses voisins du Golfe à prendre davantage de mesures de consolidation financière. Le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, a estimé dimanche que le cycle de baisse des prix du pétrole touchait à sa fin, dans un contexte d'amélioration des fondamentaux du marché.

Les prix du baril de pétrole tournent actuellement autour de 50 dollars après avoir atteint moins de 30 dollars en janvier contre plus de 100 dollars à la mi 2014.

Reda A.

Agriculture

Quelques éléments d'histoire algérienne, à l'ère précoloniale

Partout l'histoire avance. Elle laisse de lourds héritages, mais les hommes s'arrêtent, de temps en temps pour marquer une halte rétrospective pour se situer par rapport à leur histoire, par rapport à leur passé glorieux ou lugubre et d'en établir les acquis qui, du reste, constituent les références et les référents pour l'amorce du présent et l'affront du futur.



Par Mohamed Khiati

Des propriétés dites beylicales ou du makhzen s'étendaient sur une grande partie des territoires agricoles contrôlés par la Régence turque. Ainsi, pour Constantine, l'on sait que «tous les douars qu'on trouve dans un rayon de 10 lieues forment pour ainsi dire une dépendance de la ville (de Constantine), parce qu'ils appartenaient au beylik et aux plus riches habitants (Maures et Turcs). Ce n'est guère au-delà de cette distance qu'on trouve des peuplades sédentaires... Une grande partie des terres qui avoisinent Constantine appartient au domaine public ; la jouissance en était accordée aux hauts fonctionnaires du beylik. Les Arabes qui les travaillaient pour le compte de ceux-là retenaient seulement 1/5 du produit». Par ailleurs, «comme le beylik hérite de tout homme qui ne laisse point de postérité, il se trouve possesseur d'un grand nombre de ces jardins et de ses métairies, qui fournissent tout ce qui est nécessaire pour l'armement des corsaires, la provision des camps et des garnisons et la table du gouvernement et celle de l'ogeac».

Il y avait aussi les terres azélières, terres confisquées par la Régence ou achetées aux tribus, et donc appartenant au domaine public, mais qui sont concédées et administrées par des groupes sociaux alliés de la Régence et des tribus dites azelas qui acceptent de lever des troupes pour le dey. Les terres arables et de par-

cours des hautes plaines et de la steppe sont collectives et de statut collectif (arch). Elles étaient occupées le plus souvent par des tribus qui en avaient la jouissance selon des modes définis par les collectivités. Si terre arch est de «jouissance communautaire dont la tribu est souveraine (...) l'appropriation, elle est toujours individuelle même dans l'indivision». Le statut «arch» pouvait se retrouver également dans les zones de montagne ou de piémont. Il y a enfin les terres waqfs ou habous terres de fondations religieuses privées ou publiques et qui se déploient dans les régions où s'organisent de fortes communautés religieuses, des familles maraboutiques de tradition urbaine ou rurale. Les familles adoptent ce statut pour se protéger contre les abus des dignitaires ou des représentants de la régence, d'exclure les femmes de l'héritage ou d'échapper à la fiscalité.

Il y a en effet, un fort prélèvement fiscal de l'Etat turc : le djabri, impôt foncier forfaitaire, le ouchour et la ghrama, impôts versés en nature proportionnellement au nombre de charrues ou de terres labourées. Le beylik lève également la ghrama sur la récolte «qui est au moins de un sur 10, et plus ordinairement un sur huit», selon Venture de Paradis et «les terres ensemencées payent en nature une certaine quantité de mesures pour chaque paire de bœufs employées au labourage. Ce droit n'est pas non plus uniforme; il y en a qui payent 10%, d'autres 5, d'autres 15 ...» Les modes de pro-

priété et les formes de répartition des terres existants sous la Régence turque conduiront dans les faits à des processus de polarisation sociale qui se traduiront, d'une part, par un renforcement de la classe des grands propriétaires fonciers d'origine citadine (dignitaires de la Régence, Kouloughlis, citadins et chefs de tribus alliés) et, d'autre part, par un accroissement du nombre de khammès et de métayers. Selon certaines estimations la population rurale du Constantinois comptait, à la veille de l'occupation française, 20% de khammès. Les prélèvements fiscaux ruineront, par ailleurs, les possibilités d'expansion des petits propriétaires et des petits jardiniers des banlieues péri-urbaines. Les sociétés paysannes avec un solide attachement au terroir, une mise en valeur intensive de la terre dans le cadre privé (droit melk) et une forte cohésion sociale resteront, comme par le passé, localisées ou cantonnées dans les espaces agricoles dominées par les villes, dans certains massifs montagneux (ou fond de vallées) et à l'intérieur des zones oasiennes. Comme le signalait judicieusement R. Gallissot : «La domination turque (...) représente pour l'époque un fait d'extension de la souveraineté générale de l'Empire ottoman», et non comme le sera la domination coloniale un fait lié au développement d'un mode de production (le capitalisme). Les régions, commandées par des armées aux effectifs limités et par un corps de dignitaires «turcs» impose aux populations

plus une pression fiscale qu'un contrôle sur les ressources foncières et forestières. La propriété individuelle est citadine avec la création de «haouchs», fermes où sont employés des «esclaves blancs», captifs des «barbaresques», des renégats ou des khammès indigènes.

Jusqu'au XIX^e siècle, comme le faisait remarquer Marx, l'Algérie aurait ainsi gardé des traces importantes de la forme de la propriété foncière (propriété tribale, collective et indivise) qu'il qualifiera d'archaïque. Cela ne signifie pas, précise Marx, que la propriété algérienne est purement collective. Des formes intermédiaires existent, telles que l'exploitation familiale non titrée ou la propriété individuelle transmissible, y compris dans les régions agropastorales. La forme d'organisation sociale restait sur une immense partie du pays à dominante tribale avec des ententes et/ou des conflits intra et inter tribus dans l'usage des ressources naturelles et/ou le contrôle de territoires. L'opposition équilibrée des groupes tenait lieu d'institutions et les communautés vivent sur le principe général du «divisez-vous pour ne pas être gouvernés», car comme le note J. Berque dans un article de référence, «ce qui unit une tribu nord-africaine, c'est sa volonté d'autonomie vis-à-vis du pouvoir central». Si dans le précapitalisme, époque de la domination de la Régence turque, «une armée peu nombreuse suffisait à mettre en allégeance» des tribus, la colonisation française qui intervient en

Algérie reste une forme d'extension du capitalisme triomphant en France. Cette colonisation a eu besoin non seulement de conquérir, c'est-à-dire d'occuper le territoire, mais aussi de défaire et de détruire par nécessité économique les formes de propriété et d'organisation sociale qui pré-existaient. Fondée sur l'exploitation du pays et de ses habitants, elle a eu à mobiliser des terres et une main-d'œuvre détachée de son groupe social d'appartenance, de sa communauté ou de sa tribu d'origine, main-d'œuvre de salariés ou semi-salariés.

L'examen du processus de destruction des tribus en Algérie s'est effectué en deux phases complémentaires : une phase de conquête du pays par la guerre, de domination des territoires et de «compression» des tribus, d'une part, et d'autre part, une phase d'installation et de rationalisation de la colonisation par des moyens administratifs (organisation communale), économiques (fiscalité, monnaie, crédit) et juridiques (lois foncières).

Des systèmes de production et des redevances

Les principaux systèmes de production en vigueur dans l'Algérie précoloniale, sont fondés sur des formes originales d'adaptation au milieu naturel, tirant parti des spécificités locales tout en valorisant les complémentarités régionales. «La production agricole, très variable selon les régions et les périodes, se maintient à un niveau global modeste, assurant la subsistance d'une population de 3 à 5 millions d'habitants en année «normale», sans éviter les disettes périodiques. Mais, si aucun processus cumulatif de croissance ou d'intensification agricole ne se met en place, les écosystèmes, en revanche, ne subissent guère de dégradation continue». De l'ère précoloniale à la conquête française, les agriculteurs continuaient à s'adonner à des pratiques culturelles rudimentaires. Charles André Julien, dans son livre *Histoire de l'Algérie contemporaine* fait remarquer en abordant l'économie de la régence que : «L'outillage et la techniques agricoles demeuraient primitifs, sans que l'autorité se souciât de les améliorer». Pour s'y rendre compte, André Julien fit noter que «le fellah avait souvent pour outil unique, une araire ou un soc en bois très dur, renforcé exceptionnellement par un sabot de fer, que traînaient, soit deux bœufs, soit un bœuf et un âne et qui ne faisait qu'écorcher le sol. Il s'y ajoutait parfois une herse en bois ou plus souvent un fagot d'épines chargées de pierre et une faucille droite. En Kabylie, les paysans forgeaient des socs et des serpes en fer».

A suivre

Jijel

Créer un club vert dans chaque établissement scolaire

La création d'un club vert dans chaque établissement scolaire est en mesure de sensibiliser les jeunes quant à l'importance de préserver l'environnement, a indiqué, mardi à Jijel, le conservateur des Forêts, en marge des festivités de la journée nationale de l'Arbre, célébrée annuellement le 25 octobre.



La mise en place de telles structures de proximité permettra aux jeunes d'évaluer la portée de l'arbre et de l'environnement, a précisé à l'APS, M. Smain Kedia.

Le travail de sensibilisation est éminemment important dans la mesure où il permet de préparer le citoyen de demain pour la préservation et la sauvegarde du patrimoine forestier, a souligné ce responsable.

Le la a été donné ce mardi au niveau du collège d'enseignement moyen (CEM) Mohamed Benyahia, mitoyen du lycée Kaoula Tounes et de l'école primaire Rachid Benchouieb, où les jeunes potaches ont été conviés à la mise en terre de plants d'arbres de différentes espèces d'ornementation (Washingtonia, saule pleureur, rosier, à), a-t-on constaté. Au niveau d'un espace de forme triangulaire, près de 150 plants ont été plantés, alors que juste à côté dans un jardin public, des jeunes ont procédé à l'élagage et au nettoyage des lieux.

Cette opération qui a concerné les cinq circonscriptions forestières de la région a

été marquée par la participation de plusieurs partenaires, dont l'Environnement, le parc national de Taza, l'Education nationale, l'Entreprise d'aménagement et de génie rural (EAGR).

Au total, 3.500 plants provenant de la pépinière de Kissir (ouest) seront mis en terre dans 22 communes, à l'occasion de cette journée nationale, selon l'administration locale des Forêts.

Avant de procéder symboliquement à la mise en terre de deux plants, le wali, Larbi Merzoug, a reçu des explications sur le programme de reboisement initié par la conservation des Forêts dont les prévisions font état de la mise en terre, pour la campagne 2016 à 2017, de pas moins de 79.950 arbrisseaux.

Pour rappel, les incendies de forêts ont, selon des statistiques de la direction générale des Forêts, ravagé, depuis juin dernier, un total de 875 hectares sur un ensemble de 13.600 hectares à l'échelle nationale.

En matière de protection de l'environnement, des actions concrètes ont été enta-

mées sur place avec la réalisation de notamment de trois (3) centres intercommunaux d'enfouissement technique (CET) respectivement à Jijel, Taher et El Milia, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de l'Environnement. Un quatrième CET est «en gestation» dans la région de Chekfa qui requiert une assiette de dix (10) hectares, a confié à l'APS, Derradj Belloum Alkama, directeur de l'Environnement. Considéré comme cheval de bataille du secteur de l'Environnement, le tri sélectif et le mode de récupération ainsi que la chaîne afférente fait ses premiers pas au niveau des trois CET de la région, avec en point de mire la récupération et la valorisation des déchets qui constitue une source de financement sans recours aux ressources naturelles, a encore souligné ce responsable.

Un centre de dépôt de gravats pour finir avec le problème de prolifération anarchique de ces matériaux hétéroclites a été créé au niveau du lieu-dit 14ème km, entre les localités et Kaous et Texenna.

H. M.

El-Bayadh Plus de 270 millions DA de créances de Sonelgaz

Le volume des créances détenues par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) sur sa clientèle dans la wilaya d'El-Bayadh, a atteint les 270 millions DA, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'entreprise.

Les créances détenues sur les clients ordinaires est de l'ordre de 78 millions DA, les 192 millions DA restants étant à la charge des administrations publiques, dont plus de 42% représentant des redevances de consommation des collectivités locales, a-t-on précisé à la cellule de communication.

Dans le but de recouvrer ses créances, la Sonelgaz a arrêté une feuille de route s'articulant sur plusieurs volets, dont l'envoi de mises en demeure pour arriérés de paiement, avant de procéder le cas échéant aux coupures de l'alimentation en électricité et gaz, puis le recours aux poursuites judiciaires, a-t-on fait savoir.

Dans le même cadre, il a été procédé à une prolongation des horaires quotidiens de travail dans les agences commerciales de l'entreprise, voire même l'ouverture les week-ends, pour permettre à la clientèle de s'acquitter de leurs redevances, a-t-on ajouté.

Les mesures ainsi prises par l'entreprise ont commencé à porter leurs fruits, puisque certains clients, ordinaires et publics, se sont présentés pour honorer des tranches importantes de leurs redevances, confortés par les facilitations préconisées à travers la possibilité d'échelonnement du paiement de leurs redevances, notamment les communes qui ont accumulé de «lourdes» dettes, selon la même source.

Reda A.

Médéa 1300 logements AADL2 au site de Ain-Djerda

Le site de Ain-Djerda, à la périphérie sud de la commune de Draa-Smar, à 4km à l'ouest de Médéa, a été choisi pour abriter le projet Aadl 2, composé de 1300 unités, a appris l'APS auprès du directeur local du logement.

Selon Mohamed Zitouni, les deux quotas de logements Aadl 2, affectés à la wilaya au titre des exercices 2013 et 2016, d'une consistance respective de 700 et 600 unités, seront implantés au niveau de ce site qui accueille déjà un programme de 2332 logements sociaux locatifs (Lsl).

L'entreprise turque en charge de la réalisation de ce programme a été retenue pour la construction du projet Aadl 2, a signalé la même source, précisant que le délai contractuel pour la réalisation des 1300 logements Aadl a été fixé à 24 mois.

Un quota similaire de Logements Aadl sera également lancé en réalisation au niveau des communes de Ksar-el-Boukhari, Berrouaghia, Beni-Slimane, El-Azzizia et Tablat, dès l'achèvement des études en cours, a ajouté le directeur local du logement.

Les communes de Ksar-el-Boukhari et Berrouaghia vont recevoir, chacune, 400 unités, 300 autres unités seront implantées dans la commune de Beni-Slimane, alors que les 200 unités restantes seront ventilées, à part égale, entre les communes d'El-Azzizia et Tablat, a-t-on fait savoir de même source.

R. O.

Naâma

Bonne production de viandes rouges

La production de viandes rouges à Naâma a atteint, pour les neuf premiers mois de cette année, les 175.000 quintaux, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette production, issue à 80 pourcent de l'élevage ovin, connaît une stabilité pour les trois dernières années, après les hausses de production relevées durant les années 2010-2013, a-t-on indiqué.

Le soutien et les mesures incitatives préconisés par les pouvoirs publics pour développer les activités d'élevage dans cette wilaya, ont porté leurs fruits ces dernières années, avec une hausse de la production et l'arrivée de nouveaux investisseurs dans la filière, que ce soit dans le domaine de l'élevage, de l'engraissement ou des services liés à la production, la

santé animale, les boucheries et la commercialisation des viandes, a-t-on précisé.

L'élevage constitue la principale activité économique dans la wilaya de Naâma qui compte un cheptel de 1,4 million d'ovins, 77.000 caprins et 37.000 bovins, faisant de ce secteur une principale ressource vivrière, a souligné le directeur des services agricoles, Mohamed Youfi.

Les activités d'élevage ont reculé dans certaines régions de la wilaya, en raison de la sécheresse, de la cherté des aliments de bétails et de la réduction des aires de pâturage, pour se concentrer sur le territoire des communes frontalières, telles que Sfissifa, Ain-Benkhelil et El-Kasdir, a fait savoir, pour sa part, le représentant du bureau de wilaya de la fédération nationale des éleveurs, Tedjini Mansouri.

Les superficies ayant préservé leur particularité en tant que zones à valeur fourragère et de pâturage ne représentent que 15 pourcent de l'ensemble des zones pastorales de la wilaya estimées à plus de deux 2,175 millions d'hectares, a ajouté M.Mansouri pour qui la faible pluviométrie et les inondations ainsi que l'insuffisance du soutien face à la cherté des aliments de bétails (3.200 à 3.800 Da/quintal) ont influé négativement sur l'activité des éleveurs. Le même responsable a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité d'un partenariat entre les éleveurs et la Société publique de commercialisation des viandes, pour leur permettre d'écouler leur cheptel au niveau du complexe d'abattage de Bougtob (El-Bayadh), sans passer par des intermédiaires.

R. O.

Grimpeur-élagueur de palmiers

Un métier en voie de disparition dans le Sud

Acteur incontournable dans les pratiques culturelles de la filière phoenicicole, le grimpeur-élagueur de palmiers est en voie de disparition, faute de relève et à cause du vieillissement de la population active agricole, a constaté l'APS dans différentes palmeraies de la wilaya de Ghardaïa.

Les rares grimpeurs-élagueurs existant dans la région sont des sexagénaires qui continuent à grimper traditionnellement les palmiers à chaque cueillette de dattes ou pendant la période de pollinisation, des traitements phytosanitaires ainsi que du nettoyage des palmiers.

Le métier de grimpeur-élagueur du palmier dattier n'a rien d'une sinécure. C'est un métier traditionnel très éprouvant physiquement et qui, dans les oasis du sud algérien, se transmet de père en fils et de génération à génération, a indiqué Ammi Bahous, phoeniciculteur à Métlili.

Désormais, la génération actuelle refuse de s'en tenir à ce métier ancestral, les jeunes étant devenus plus audacieux et préfèrent des carrières «plus lucratives» et à moindre effort, a regretté Ammi Bahous.

L'abandon de ces pratiques traditionnelles du monde agricole s'explique, non seulement par le manque de revenus suffisants, mais aussi par le constant mépris et la dévaluation du travail de la terre chez les jeunes, encouragés par les changements socio-économiques rapides qui ont entraîné un fort bouleversement sociétal, a-t-il ajouté.

De son côté, Hadj Abdelkader, propriétaire d'une palmeraie familiale à Hassi-Lefhal, estime que le métier de grimpeur de palmier dattier se fait au péril de sa vie, sans moyens de sécurité, montant sur les cimes des palmiers pieds nus et armé d'une manchette à lame courbée pour sabrer le régime, ainsi que d'une corde pour attacher le régime de dattes mûres et le faire descendre soigneusement au bas du palmier.

Métier harassant, mais incontournable dans la filière

Ce métier harassant est incontournable pour la réussite de la filière phoenicicole et la préservation du patrimoine dattier, a expliqué Abdelkader, précisant que ce métier implique plusieurs tâches à la fois, allant des traitements phytosanitaires à la coupe des palmes sèches, en passant par l'arrachage



du «lif» et des restes des hampes florales.

Pour exécuter ces tâches, il faut être capable, physiquement, d'escalader un palmier jusqu'à sa plus haute cime avec, sur le dos et les épaules, un lourd attirail composé d'outils de coupe et de taille, a-t-il ajouté.

Pour les ingénieurs forestiers de la Conservation des forêts de Ghardaïa, le métier de grimpeur-élagueur nécessite un savoir-faire, une qualification et un équipement professionnel approprié pour mener à bien les tâches fondamentales sur un palmier dattier haut de plus de 20 mètres, notamment harnais, cordes, longe de sécurité et sangle, un équipement qui ressemble à celui de l'alpiniste.

Les propriétaires de palmeraies dans la wilaya de Ghardaïa éprouvent actuellement de sérieuses dif-

ficultés à trouver des grimpeurs pour récolter leur production de dattes, et craignent donc de ne pas pouvoir récolter toute leur production, ou de pouvoir la livrer à temps, après que plusieurs d'entre-eux eurent subi des pertes à cause des aléas climatiques (vent fort, chaleur, etc).

«Nous éprouvons des difficultés pour l'opération de pollinisation, la récolte du pollen mâle dokkar et la transmission des épillets de pollen vers le palmier femelle qui se font de manière traditionnelle par des grimpeurs expérimentés», ont déploré des agriculteurs ghardaïois.

Les jeunes ne veulent plus travailler la terre ou grimper un palmier et les régimes de dattes déperissent dans les palmeraies, faute de main-d'oeuvre suffisante et qualifiée pendant la campagne

agricole, souligne, à son tour, Hadj Ishak, agriculteur à El Atteuf.

Ils préfèrent le secteur de l'externalisation et les métiers de chauffeurs ou d'agents de sécurité dans les compagnies pétrolières, en raison des salaires plus attractifs offerts, explique M.Ishak.

Cette «pénurie» de main-d'oeuvre agricole en général, et dans la filière des dattes en particulier, est présentée comme étant un problème crucial, un frein important à la production phoenicicole des oasis du Sud, s'accordent à dire les agriculteurs de Ghardaïa.

Bien plus, la situation risque de se détériorer très prochainement, prévient un cadre des services agricoles de la wilaya, estimant qu'une bonne partie de la population active dans la filière phoenic-

icole dépasse les 70 ans d'âge. En plein essor, le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Ghardaïa est aujourd'hui aux prises avec un important manque de main-d'oeuvre même si la rareté de celle-ci est une donnée largement partagée par tous les secteurs dans cette wilaya, et que certains en souffrent probablement plus que d'autres.

Les agriculteurs de Ghardaïa comptent sur les immigrants sahariens pour combler ces emplois qui nécessitent un savoir-faire.

Un professionnel de la région de Ghardaïa estime que la cueillette de la datte nécessite des techniques singulières, notamment pour la récolte de la datte dite noble Deglet Nour ou pour le grappillage des dattes précoces mûres appelées M'naguer à forte valeur marchande.

De nombreux agriculteurs préconisent d'introduire la mécanisation et autres moyens modernes pour la cueillette sans risque des dattes, telles que les nacelles hydrauliques mobiles, l'ouverture de filières de formation en rapport avec les spécificités agricoles de la région et la vulgarisation des techniques de gestion des palmeraies.

Pour parer à la rareté des travailleurs qualifiés et au vieillissement de la population active agricole, des spécialistes préconisent le développement des pratiques novatrices et efficaces pour attirer et fidéliser la main-d'oeuvre qualifiée en investissant dans la formation de jeunes et la valorisation du travail agricole.

La production dattière, qui constitue la principale activité agricole dans la wilaya de Ghardaïa, devrait atteindre cette année environ 575 000 quintaux, selon les services de la direction des services agricoles. La wilaya compte 1 275 510 palmiers dont 1 123 846 palmiers productifs.

Don de sang

Collecte de près de 12 000 poches dans les rangs de la Police nationale

La campagne de collecte de sang lancée dans les rangs de la police a permis la collecte de près de 12 000 poches de sang durant le premier semestre 2016, a affirmé mardi le directeur de la santé, de l'action sociale et des sports à la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

«Près de 12 000 poches de sang ont été collectées au niveau national dans les rangs de la police, durant le premier semestre 2016», a précisé le contrôleur de police, Bouahmed Boubakeur dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de la campagne nationale de don de sang, le 25 octobre. Les deux précédentes étapes de l'opération de collecte de sang organisées en mars et en juillet, à l'occasion des Journées maghrébines et mondiale de don de sang ont été marquées par une forte affluence des éléments de la

Police nationale, a souligné le responsable, ajoutant que les poches de sang collectées au niveau des services et unités de police seraient distribuées aux différentes structures hospitalières du pays.

Dans le cadre de la même initiative, «plus de 14 000 poches de sang ont été collectées en 2015 et plus de 7 000 poches en 2014», a-t-il rappelé.

L'Agence nationale du sang (ANS) avait auparavant souligné que «les campagnes de collecte de sang se multiplient avec la fidélisation progressive des différentes institutions, entreprises et mouvement associatif, sensibilisés à cette noble cause». Cette solidarité a permis d'enregistrer au premier semestre 2016, une hausse de 02%, soit 283 377 dons collectés avec 70% de donateurs bénévoles dont 26% réguliers et 35% de la collecte effec-

tuée en collecte mobile.

L'Agence avait indiqué qu'«en 2015, 539 891 dons de sang ont été collectés à travers le territoire national dont deux tiers recueillis au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et un tiers en collecte mobile. 69% des dons sont issus de donateurs bénévoles dont 24% réguliers et 45% occasionnels. Cependant, 31% des dons proviennent encore de donateurs familiaux et/ou de compensation».

Chaque année l'Algérie célèbre «le 25 octobre la Journée nationale des donateurs de sang». A ce titre, et à l'occasion du 40^e anniversaire de la création de la Fédération algérienne des donateurs de sang (Fads), le slogan retenu pour honorer tous les donateurs de sang est «Gloire à nos donateurs de sang».

G. M.

R. S.



CPI

La Gambie annonce son retrait

La Gambie va se retirer de la Cour pénale internationale (CPI), a annoncé mardi soir son ministre de l'Information Sheriff Bojang, après des décisions similaires de deux autres pays africains, le Burundi et l'Afrique du Sud.



Dans une déclaration à la télévision nationale reprise sur les réseaux sociaux et diffusée sur YouTube, le ministre a accusé la CPI de "persécution envers les Africains, en particulier leurs dirigeants", alors que selon lui "au moins 30 pays occidentaux ont commis des crimes de guerre" depuis la création de cette juridiction sans être inquiétés.

Cette décision constitue un revers personnel pour la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, de nationalité gambienne, qui a été ministre de la Justice du président Yahya Jammeh.

La Gambie a tenté en vain de convaincre la CPI de poursuivre les pays de l'Union européenne pour la mort de nombreux migrants africains en Méditerranée, a

affirmé M. Bojang, précisant que son pays avait menacé de prendre des mesures s'il n'était pas entendu.

"A partir de ce jour, mardi 24 octobre, nous ne sommes plus membres de la CPI et avons entamé le processus prescrit par le statut fondateur pour nous en retirer, a-t-il indiqué.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et le président de l'Assemblée des Etats parties au traité fondateur de la CPI, le ministre sénégalais de la Justice Sidiki Kaba, ont appelé les pays qui critiquent le fonctionnement de cette juridiction à ne pas s'en retirer, mais à résoudre leurs différends par le dialogue avec les autres membres.

Dans une interview accordée en mai à l'hebdomadaire Jeune Afrique, le président gambien s'était

pourtant démarqué des critiques de ses pairs africains envers la CPI et sa procureure. "Son job est difficile et, contrairement à ce que j'entends, la CPI ne vise pas spécialement l'Afrique", avait-il dit au sujet de Mme Bensouda. "Les leaders africains ralentissent aujourd'hui. Mais pourquoi ont-ils signé [le traité ratifiant la CPI] en sachant qu'ils pouvaient en être victimes?", avait souligné M. Jammeh.

"Que ceux qui veulent quitter la CPI s'en aillent, mais si les pays africains étaient moins faibles et plus unis, nous pourrions peser au sein de la Cour", avait-il estimé.

La Gambie, petit Etat anglophone d'Afrique de l'Ouest de quelque deux millions d'habitants, enclavé dans le territoire du Sénégal, hormis sa façade atlantique,

est dirigée d'une main de fer depuis 1994 par Yahya Jammeh.

Ses détracteurs lui reprochent des décisions souvent unilatérales et non suivies d'effet et des déclarations fracassantes, notamment sur d'autres pays, les migrants ou l'homosexualité.

Parvenu au pouvoir par un coup d'Etat sans effusion de sang, il a été élu en 1996, puis constamment réélu depuis. Il briguera un cinquième mandat en décembre.

Son régime est accusé par des ONG et par le département d'Etat américain de disparitions forcées et de harcèlement de la presse et des défenseurs des droits humains, critiques que Yahya Jammeh rejette systématiquement.

Agence

Tunisie

Le pays se dote d'un Conseil supérieur de la magistrature

C'est un grand pas en avant pour la démocratie tunisienne. Le seul pays rescapé des printemps arabes a élu dimanche 23 octobre son Conseil supérieur de la magistrature. Inscrit dans la toute jeune Constitution tunisienne de 2014, il doit réguler et encadrer le travail des tribunaux. En Tunisie, cette élection est saluée comme une étape décisive pour l'indépendance de la justice.

Sous la dictature de Ben Ali, le président ou le gouvernement pouvaient sanctionner directement les juges. " Il y a eu pendant longtemps une pression sur les magistrats par le biais d'un renvoi dans une autre circonscription ou région ou par le biais de procès également ", explique à RFI Amna Guellali, directrice du bureau Tunisie de l'ONG Human Rights Watch.

Désormais, rien de tout cela ne sera plus possible. Faouzi Jaballah, avocat et conseiller du ministre de la justice de 2012 à 2013, en est convaincu. " Pour la première fois, le pouvoir exécutif n'a aucune influence sur les membres du conseil supérieur de la magistrature. Maintenant on peut clairement parler d'un pouvoir judiciaire complètement indépendant du pouvoir exécutif ". L'élection du Conseil supérieur de la magistrature va aussi permettre un autre pas en avant pour la démocratie tunisienne, comme le souligne le député Abada Kefi, avocat et ancien président de la commission des Lois : " Ça va permettre immédiatement après d'installer la Cour constitutionnelle : le Parlement peut se tromper, il peut passer une loi qui est contraire à la Constitution ". La Cour constitutionnelle est un indispensable garde-fou selon le député. Cette cour devrait être mise en place dans quelques mois.

RCA

Retour au calme et statu quo à Bangui après les violences

Le calme est revenu à Bangui quelques jours après les violences qui ont fait quatre civils tués et 14 personnes blessées, dont cinq Casques bleus, lors de la journée ville morte organisée pour demander le retrait de la force de l'ONU (Minusca). Le président du groupe de travail de la société civile à l'origine de la ville morte, Gervais Lakosso, a décrété une trêve.

La vie reprend petit à petit son cours à Bangui : les écoliers montent et descendent des taxis moto et les ouvriers bricolent. " C'est calme. Les magasins ont ouvert ", constate Yacynthe, agent de sécurité à l'entrée d'un magasin aux abords de l'avenue de l'Indépendance en plein cœur de la capitale centrafricaine.

De nombreux commerces sont pourtant restés fermés. Les personnels des Nations unies et de nombreuses ONG ont eu pour ordre de rester cloîtrés chez eux. Un habitant confie que s'il n'est pas sorti " c'est par peur de [se] retrouver au milieu des violences ".

Pour Gervais Lakosso, c'est désormais au chef de l'Etat d'agir et vite. Le président Touadéra doit déployer l'armée, demander le départ de la Minusca et lancer des procédures contre ses chefs, coupable d'après lui, de " non-assistance à pays en danger ". Le président du groupe de travail de la société civile a été reçu mardi par le pasteur Nicolas Guérékoyamé-Gbangou. Le président de l'Alliance des Eglises Evangéliques demande aux protestataires d'être patients et de ne pas politiser leur démarche. Le pasteur espère aussi que le chef de l'Etat convoquera rapidement un dialogue sur la sécurité. Il reconnaît d'ailleurs que le mandat de la Minusca pose problème. Mais pour le religieux, pas question de demander son départ alors qu'il a toujours soutenu son déploiement. Un départ catégoriquement refusé par le porte-parole du gouvernement. Théodore Jouso reconnaît que des contingents ont montré des faiblesses. Mais pour le ministre, cela ne justifie pas de paralyser le pays. " La communauté internationale nous a beaucoup aidés. Nous sommes encore sous perfusion et il ne faut pas tout rejeter en bloc ", dit Théodore Jouso, pour qui le remplacement de la Minusca par l'armée nationale serait de l'inconscience, vu son état de déliquescence. Quant au dialogue, le président reste ouvert, mais il y a des choses non négociables, conclut-il. Un dialogue que Monseigneur Dieudonné Nzapalainga soutient. Pour l'archevêque de Bangui, les barricades amèneront plus de chaos, alors que " se parler, dit-il, c'est comme une thérapie ".

RFI

Cameroun

Une enquête judiciaire ouverte après la catastrophe ferroviaire

Le président camerounais Paul Biya a signé mardi 25 octobre un décret portant création d'une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur la catastrophe ferroviaire du 21 octobre qui a coûté la vie à 79 personnes. Elle est présidée par le Premier ministre et constituée de ministres ayant en charge les questions de sécurité. Sur le plan de l'enquête proprement dite, elle est pour le moment concentrée autour des auditions du conducteur du train par les officiers de la police judiciaire.

L'audition de ce témoin capital a commencé dès samedi lendemain de l'accident. Il a déposé des heures et des heures devant les enquêteurs. Selon les sources de RFI, ils refont le parcours avec lui au détail près de la centaine de kilomètres de rails parcourus jusqu'à l'instant fatidique du déraillement à Eseka.

Le conducteur détiendrait l'une des clés de compréhension du drame. Il bénéficierait néanmoins de conditions de garde à vue assouplies, le procureur de la République lui ayant concédé, a-t-on appris, qu'il est au même titre que les autres accidentés dans un état psychologique fragile. Il devrait cependant être poursuivi pour homicide involontaire.

Mais les enquêtes ouvertes ne s'arrêtent pas à ce seul conducteur. Tous les aspects techniques et administratifs ayant concouru à la validation de ce voyage doivent être revisités.

Le décret du président de la République qui crée la commission d'enquête précise aussi que ses membres, dans le cadre de leurs investigations, peuvent recueillir toute expertise nationale ou internationale nécessaire à la manifestation de la vérité. La commission devrait rendre

son rapport dans les trente jours.

Le train qui a déraillé vendredi, faisant 79 morts, roulait à une vitesse excessive. C'est qu'a déclaré à la presse Eric Melet, président de Bolloré Africa Railways, l'exploitant de la ligne de chemin de fer. Selon lui, l'Intercité qui reliait Yaoundé à Douala roulait à environ 80 km/h à l'approche de la gare d'Eseka, soit le double de la vitesse normale.

Eric Melet a précisé par ailleurs que le train n'était pas en surcapacité, même si le nombre de wagons du convoi avait été augmenté pour faire face à la forte demande.

Le président de Bolloré Africa Railways ajoute que deux enquêtes, interne et judiciaire, sont en cours.

Selon lui, la vitesse a dû avoir un lien avec le déraillement. Mais d'autres paramètres peuvent jouer, dit-il.

Côte d'Ivoire

Simone Gbagbo boycotte son procès

Simone Gbagbo n'était pas devant ses juges mardi 25 octobre. Tout comme ses avocats, l'ancienne première dame ivoirienne, poursuivie pour crimes contre l'humanité, a choisi de boycotter les audiences jusqu'à nouvel ordre. La défense exige la comparution de plusieurs personnalités politiques telles que Guillaume Soro, le président de l'Assemblée nationale ou Jeannot Kouadio-Ahoussou, un des ministres du gouvernement ivoirien.



Ce n'est ni une tactique, ni du chantage, jure Rodrigue Dadjé. Mais pour l'avocat de Simone Gbagbo, ce qui se passe est une honte. " Comment juger l'ancienne Première dame pour de prétendus crimes commis pendant la crise post-électorale sans entendre des acteurs majeurs de celle-ci, aussi puissants soient-ils ! S'exclame-t-il. Impossible dans ces conditions de parvenir à la vérité ", conclut-il, dans son bureau, la défense tout comme l'accusé ayant refusé de se rendre à l'audience ce mardi.

" Si la réconciliation ivoirienne passe par la justice, le gouvernement ivoirien doit demander à tous les acteurs

des faits incriminés au cours de la crise postélectorale de venir se mettre à la disposition de la justice pour donner leur témoignage ", argumente Rodrigue Dadjé. Les conseils de Simone Gbagbo exigent notamment que Guillaume Soro, l'actuel président de l'Assemblée nationale et ancien chef de la rébellion vienne témoigner à la barre. Tout comme l'ex-chef de l'armée Philippe Mangou ou d'anciens ministres. " Ils n'ont pas suivi la procédure prescrite par le Code pénal, il fallait qu'ils envoient des citations à comparaître ", argue Maître Coulibaly, de la partie civile.

Théoriquement, on pourrait commettre des avocats d'office et poursuivre coûte que coûte, mais personne ne

le souhaite. Je crois que la défense cherche juste à gagner du temps, le blocage ne devrait pas durer, assure-t-il, confiant.

Du côté des organisations de défense des droits de l'homme comme la MIDH, le Mouvement ivoirien des droits de l'homme, on rappelle aussi les limites de ce procès comme l'explique à RFI maître Yacouba Doumbia, président du MIDH.

" Simone Gbagbo poursuivie pour crime contre l'humanité, voilà... Il fallait véritablement qu'elle puisse comparaître avec certains acteurs. Ça n'a pas été le cas, elle est seule aujourd'hui à la barre et donc les avocats de la défense ont beau jeu de dire qu'il faut donc interroger les autres

acteurs et nous pensons que cette requête-là, quand même, n'est pas hors de portée ".

RFI : Donc vous êtes d'accord avec eux ?

" En tout cas nous constatons que si l'on veut un procès qui puisse permettre d'établir la vérité il faut que tous les acteurs de la crise puissent venir dire leur part de vérité, de telle sorte qu'on puisse savoir exactement ce qui s'est passé.

Les crimes contre l'humanité - ne l'oubliez pas - c'est un crime de masse, un crime organisé. Donc l'organisation ne peut pas, à notre sens, être faite simplement par une seule personne. Il faut donc que les autres acteurs puissent comparaître ". **RFI**

Mines au Burkina Faso

Une commission d'enquête pointe des faits de corruption

■ Le Burkina a perdu entre 2005 et 2015, plus de 551 milliards de FCFA, dans le cadre de l'exploitation minière. Un manque à gagner lié à une mauvaise gestion des titres miniers et aux dommages causés à l'environnement par l'exploitation minière, c'est ce qui ressort d'un rapport d'enquête parlementaire publié mardi 25 octobre à Ouagadougou. Face à cette situation, la commission d'enquête recommande une mise en accusation du dernier ministre des Mines de Blaise Compaoré et des poursuites judiciaires contre certains conseillers de l'ex-président, notamment François Compaoré, son frère cadet.

Ces pertes sont essentiellement liées à la mauvaise gouvernance du secteur minier, la mauvaise organisation de l'administration minière et à certaines failles du code minier de l'époque selon les enquêteurs.

" En ce qui concerne les compagnies minières, [il apparaît] que dans la processus de production de l'or de ces compagnies, les services de l'Etat burkinabè, la douane, les impôts, n'ont pas accès aux opérations de coulée de l'or, explique Ousseni Tamboura, qui a présidé cette commission d'enquête parlementaire sur le secteur minier. Ils assistent cependant à la pesée et, avant les expéditions d'or à l'étranger, il est procédé à la vérification des documents à signer et pendant que toute la production est mise sous scellés. L'absence de représentant de l'Etat lors de la coulée et du raffinage à l'étranger permettent d'émettre des doutes sur la quantité et la qualité de l'or telles qu'elles sont présentées au fisc burkinabè ".

En moins de cinq ans, trois sociétés se sont succédées à la mine de manganèse à Tambao au nord du pays. Avec chaque fois de fortes sommes versées aux différentes sociétés au titre des dommages et intérêts. On sent une forte odeur de " corruption et de trafic d'influence " poursuit Ousseni Tamboura, qui explique que des informations " récurrentes " sont parvenues à la commission sur des faits de corruption. Ainsi, " des versements d'importantes sommes d'argent, jusqu'à 5 milliards de FCFA " versés à des personnalités, dont des ministres.

La commission d'enquête recommande alors la mise en accusation du dernier ministre des Mines de Blaise Compaoré et deux autres anciens ministres et d'engager des poursuites judiciaires contre François Compaoré, frère cadet de l'ex-président, et pour des faits de corruption.

RFI

Mozambique

Une commission d'enquête pointe des faits de corruption

■ Une rencontre entre deux médiateurs des pourparlers de paix au Mozambique et le chef du principal parti d'opposition Afonso Dhlakama a échoué en raison de combats entre l'armée et l'ex-rébellion, ont rapporté mercredi des médias.

Ce rendez-vous, prévu samedi, visait à débloquent les discussions lancées en mai à Maputo pour mettre fin au conflit entre le gouvernement et l'ancienne rébellion de la guerre civile mozambicaine (1976-1992), la Renamo, dans le centre du pays.

Une nouvelle session de pourparlers de paix a débuté la semaine dernière malgré l'assassinat début octobre d'un des négociateurs de la Renamo, Jeremias Pondeca.

Les deux parties se sont mises d'accord en septembre sur le principe d'une modification de la Constitution devant permettre la nomination de gouverneurs de l'opposition dans quelques-unes des onze provinces du pays. Elles doivent désormais formellement se prononcer sur une proposition d'accord rédigée par les médiateurs à cet effet.

Les négociations n'ont pas pour l'instant abouti à un cessez-le-feu.

Sollicité par la presse, le médiateur italien nommé par l'Union européenne (UE) s'est refusé à tout commentaire sur la rencontre avortée.

"Deux médiateurs sont effectivement allés à Gorongosa pour avoir une réunion avec Dhlakama qui était convenue (entre le leader de l'opposition et le président mozambicain), ils s'étaient même parlé de ça directement au téléphone", a confirmé un diplomate européen proche de la médiation, cité par l'AFP.

"Dhlakama leur a dit de faire demi-tour au dernier moment. Mais à aucun moment ils n'ont craint pour leur vie", a-t-il dit.

R. N.

RDC

Selon un sondage, une majorité de Congolais contre un troisième mandat

C'est un sondage inédit en République démocratique du Congo que viennent de réaliser le Bureau d'études, de recherches et consulting international (Berci) et le Groupe d'étude sur le Congo de l'Université de New York. Les deux organismes ont interrogé, entre mai et septembre 2016, un échantillon de 7 545 personnes à travers toutes les provinces du pays. Chacune a répondu à pas moins de 150 questions sur le pays, la politique, la société ou encore les institutions. Que pensent les personnes sondées de la crise politique actuelle ? RFI fait le point.

Quels sont les résultats du sondage ?

Le rapport (à lire ici) évoque d'abord l'épineuse question du troisième mandat. Précisément 81,4% des personnes sondées refusent toute modification de la Constitution de nature à lever cette limitation. Les trois quarts des Congolais inter-

rogés estiment même que le président Kabila devrait quitter le pouvoir le 19 décembre, à la date initialement prévue par la Constitution.

Le sondage s'est déroulé avant la conclusion du dialogue national et de l'accord politique qui repousse la présidentielle au plus tôt en avril 2018, mais les auteurs de ce rapport ont interrogé les quelque 7 500 personnes sondées sur leur vote en cas d'élection présidentielle cette année.

Intentions de vote : Katumbi et Tshisekedi en tête

Résultat : deux opposants seraient en tête, Moïse Katumbi et Étienne Tshisekedi. Les auteurs de ce rapport soulignent qu'en moyenne, une personne sondée sur deux dit vouloir voter pour une personnalité qui n'a pas participé au dialogue national. Les sondés précisent cependant que le sondage a été effectué sur cinq mois riches en événements qui

auraient pu attirer l'attention sur l'un ou l'autre.

Si le président Kabila pouvait être candidat pour un troisième mandat en 2016, il serait de loin, dans son camp, au sein de l'actuelle majorité, le candidat le plus populaire.

En cas de report de l'élection présidentielle, deux personnes interrogées sur trois estiment que la présidentielle devrait avoir lieu au plus tard en 2017. Un peu moins de 14% serait d'accord pour la configuration actuelle, c'est-à-dire en 2018. Mais une très large majorité souhaite aller aux urnes même si plus de la moitié des personnes interrogées disent ne pas faire confiance en la Céni actuelle.

Une femme présidente de la République ? " Pourquoi pas ", répondent plus 60% des personnes sondées. Ce chiffre augmente si l'on évoque la parité dans les candidatures à des postes politiques : huit Congolais interrogés sur 10 estiment que les femmes doivent se porter candidates. **RFI**

Australie

Quatre morts dans un accident dans un parc d'attractions

Quatre personnes ont été tuées mardi dans un accident survenu dans le parc d'attractions Dreamworld sur la Gold Coast australienne, région touristique de l'est du pays, selon la police, des témoins racontant qu'un radeau s'était apparemment renversé dans des «rapides».

Dreamworld, qui compte une quarantaine d'attractions diverses, avait fait état auparavant de trois morts.

«Les décès de quatre adultes ont été confirmés» dans le parc Dreamworld, a déclaré la police de l'Etat du Queensland dans un communiqué, ajoutant qu'un système de traction par courroie avait joué un rôle dans l'accident.

Le Gold Coast Bulletin a expliqué que le drame s'était produit sur une attraction imitant des rapides, baptisée «Thunder River



Rapids», et qui utilise des radeaux circulaires de six places tractés.

«Dreamworld travaille aussi vite que possible pour établir les circonstances de l'accident et travaille étroitement avec les autorités et la police pour ce faire», a dit le parc dans un communiqué.

Lia Capes, qui s'appropriait à monter à bord d'un des radeaux a raconté à la Australian Broadcasting Corporation qu'une embarcation s'était apparemment renversée.

«On a vu une petite fille, sa petite soeur, et sa mère», a-t-elle raconté. «Un type m'a dit que le radeau, le bateau devant lui s'était renversé et que tout le monde criait».

Un autre témoin a dit au Gold Coast Bulletin: «ma soeur et ma nièce étaient sur l'attraction, elles sont si traumatisées, il y a une femme (...) qui a été écrasée».

AFP

Atlantique:

La création d'un sanctuaire pour baleines rejetée

■ La création d'un sanctuaire pour baleines dans l'Atlantique sud, proposée par plusieurs pays de l'hémisphère sud, a été une nouvelle fois rejetée mardi lors d'une réunion de la Commission baleinière internationale (CBI).

La proposition, à laquelle s'opposaient le Japon, la Norvège et l'Islande, des pays pratiquant la chasse à la baleine, n'a recueilli que 38 voix favorables sur un total de 64 voix, n'atteignant pas ainsi les 75% requis pour être adoptée, lors de la 66e réunion de la CBI à Portoroz (Slovénie). La proposition «a échoué», a déclaré Simon Brockington, du secrétariat de la CBI, après le décompte des votes.

Cette proposition, déjà rejetée en 2014 et en 2012, avait été faite par plusieurs nations sud-américaines - Argentine, Brésil, Uruguay - ainsi que par l'Afrique du Sud et le Gabon, avec l'espoir de développer le tourisme d'observation des baleines.

Elle prévoyait la création d'un sanctuaire de 20 millions de kilomètres carrés où les populations de baleines pourraient se reconstituer, après avoir frôlé l'extinction au XXe siècle, victimes de la chasse pour leur chair et leur graisse.

Les partisans de la création de ce sanctuaire font valoir qu'environ 71% des quelque trois millions de baleines tuées dans le monde entre 1900 et 1999 ont été capturées dans l'hémisphère sud.

Le sanctuaire devait promouvoir «la biodiversité, la protection et l'utilisation non létale des ressources baleinières dans l'océan Atlantique sud», selon une proposition soumise à la Commission.

Deux sanctuaires existent actuellement, l'un dans l'océan Indien, l'autre dans l'océan Austral ou Antarctique, où chasse le Japon.

AFP

Maison Blanche

Donald Trump prédit qu'il fera mentir les sondages

Hillary Clinton et Donald Trump ont donné le coup d'envoi lundi des deux dernières semaines de la campagne présidentielle américaine, le milliardaire républicain prédisant qu'il ferait mentir les sondages, avec une surprise dans les urnes digne du Brexit. «C'est une chance unique dans notre vie, notre dernière chance, dans quatre ans ce sera trop tard», a-t-il lancé lors d'un gigantesque meeting à Tampa en Floride, grand Etat où il est donné perdant contre la démocrate. «Je demande aux Américains de s'élever au-dessus du tumulte et du bruit».

«Nous sommes en train de gagner, et pas seulement en Floride, nous allons tout gagner», avait-il déclaré plus tôt lors d'un premier meeting, lui aussi électrique, à St. Augustine. Au niveau du pays, les sondages ne lui sont pas plus favorables qu'en Floride. L'ancienne chef de la diplomatie recueille 45% des intentions de vote en moyenne contre environ 40% pour Donald Trump et 6% pour le libertarien Gary Johnson. Cette avance est très supérieure à celle qui a permis à Barack Obama d'être facilement réélu il y a quatre ans. «Quand nous gagnerons, votre voix se fera entendre dans les couloirs de Washington et dans le monde entier. Ce qui se passe est plus fort que le Brexit», a néanmoins martelé Donald Trump.

Le candidat populiste a dénoncé avec une intensité renouvelée la collusion, selon lui, des instituts de sondages, des médias et du camp d'Hillary

Clinton, qualifiée tour à tour de «menteuse», «crapule» et «corrompue». Et son équipe de campagne a lancé lundi soir depuis la Trump Tower à New York une émission quotidienne sur Facebook Live, qui se poursuivra jusqu'au vote du 8 novembre, dans le but de contourner le «filtrage» des médias.

La «Trump Tower Live», qui imite les émissions des grandes chaînes d'information américaines, a attiré plus de 1,3 million de vues lundi soir sur Facebook. Donald Trump a également dénoncé, à Tampa, le bilan environnemental du président sortant. «Nous allons annuler des milliards et des milliards de paiements aux programmes des Nations unies sur le changement climatique, et nous utiliserons l'argent pour améliorer les infrastructures environnementales des Etats-Unis, notamment l'aquifère de Floride», a-t-il promis.

Clinton vise le Congrès

Celle qui pourrait devenir la première femme présidente des Etats-Unis a fait campagne dans le New Hampshire (nord-est), où les sondages la donnent gagnante, et où elle est venue donner un coup de pouce à la candidate démocrate au Sénat, Maggie Hassan. Les démocrates estiment possible de reprendre la chambre haute du Congrès aux républicains le 8 novembre, ce qui aiderait une éventuelle présidente Clinton à faire voter ses réformes. «Nous devons mettre fin aux dysfonctionnements qui paralysent

Washington», a lancé Hillary Clinton, précédée sur scène par la sénatrice anti-Wall Street Elizabeth Warren, hussarde préférée du camp démocrate contre Donald Trump. Toute la famille démocrate sillonnait les Etats-Unis pour aider ainsi Hillary Clinton et les candidats au Congrès, notamment Barack Obama, qui se trouvait en Californie. Il ne suffit pas «qu'Hillary gagne, nous devons l'aider à gagner largement pour envoyer un message», a dit le président sortant lors d'une réception de levée de fonds à La Jolla. «Nous ne voulons pas qu'elle passe de justesse, surtout quand l'autre commence à râler en affirmant que le jeu est truqué».

L'élection a commencé

Les électeurs de Chicago, Washington, Charlotte, Miami, Las Vegas et de nombreuses villes à travers les Etats-Unis peuvent déjà se rendre dans des bureaux de vote et glisser leur bulletin dans l'urne, une option de plus en plus disponible à chaque élection. Ces bulletins ne seront dépouillés que le mardi 8 novembre, jour officiel du scrutin. «Il y aura une grande file d'attente pour voter le jour de l'élection, alors qu'aujourd'hui c'était très, très facile», témoignait un électeur à Miami, Miguel Fuentes. Pas moins de 37 des 50 Etats américains proposeront le vote anticipé en personne d'ici au jour J, et tous offrent le vote par courrier, selon des règles variables.

AFP

Chine

Une explosion fait 14 morts et 147 blessés

Une puissante explosion a soufflé un bâtiment préfabriqué dans le nord-ouest de la Chine, lundi, tuant au moins quatorze personnes et en blessant 147 autres, rapporte l'agence Chine nouvelle. L'explosion s'est produite dans la ville de Xinmin, dans la province de Shaanxi, et a

endommagé des dizaines d'immeubles, dont un hôpital. Onze blessés sont en soins intensifs, ajoute l'agence.

Les premiers résultats de l'enquête indiquent que des explosifs stockés de manière illégale seraient à l'origine de l'explosion, a précisé Chine nouvelle. Les

autorités ont arrêté le propriétaire du bâtiment et sont à la recherche de son locataire. L'an dernier, une série de violentes explosions dans un dépôt de produits chimiques a fait 185 morts à Tianjin, dans le nord de la Chine.

Reuters

Malaisie

Un incendie fait au moins six morts dans un hôpital

■ Un incendie a fait au moins six morts et causé l'évacuation de centaines de personnes mardi dans un hôpital de Johor Baru, selon des médias locaux. L'incendie s'est déclaré dans l'unité de soins intensifs, au deuxième étage de l'hôpital «Sultanah Aminah», qui accueillait de nombreux patients, a indiqué le quotidien malaisien «The Star». La police a récupéré les corps de six patients qui n'ont pas pu s'échapper du bâtiment.

R. I.



Réalisés pour l'application de messagerie Viber

Slim dévoile des autocollants sur le 1^{er} Novembre

Le caricaturiste algérien Slim a dévoilé, mardi à Alger, une série de dessins, sur le thème de la célébration du déclenchement de la guerre de Libération du 1^{er} Novembre 1954, réalisés pour l'application de messagerie Viber.



Ce pack d'autocollants sera disponible en téléchargement libre pour le grand public à partir du 1^{er} Novembre prochain, indiquent les représentants de l'application en Algérie qui ont présenté ce pack à la galerie d'art Ezzou'art.

16 autocollants mettant en scène les célèbres héros de Slim, à savoir

Bouzid, Zina et El Gatt, signent ce premier partenariat avec l'application qui souhaite se « rapprocher de la culture algérienne et créer du contenu purement algérien ».

Si certaines planches du caricaturiste mettent en avant la fête nationale du 1^{er} Novembre, montrant Bouzid conduisant une voiture drapée de l'emblème national ou regardant des spectacles

pyrotechniques à la télévision, d'autres dessins ont été conçus pour apporter une touche algérienne à cette application déjà utilisée par plusieurs millions d'Algériens. Né en 1945, Slim, Menouar Marabène de son vrai nom, avait publié le premier album de *Zid Ya Bouzid* en 1969 qui sera suivi d'une vingtaine d'autres albums de bande dessinée en plus de sa

collaboration avec plusieurs journaux algériens et étrangers. Application grand public de téléphonie et de messagerie par Internet, Viber totalise aujourd'hui près de 800 millions d'utilisateurs à travers le monde.

Après ce premier pack, l'application souhaite « développer davantage de contenu algérien », indiquent les organisateurs. **Y. O.**

Bibliothèque principale de la wilaya de Tindouf

Une campagne de lecture lancée

Une campagne « Une carte de lecteur pour chaque élève scolarisé » a été lancée par la bibliothèque principale de la wilaya de Tindouf dans le cadre du rapprochement de cette structure culturelle de la population scolarisée, a-t-on appris hier de ses responsables.

Initiée en coordination avec la direction de l'éducation de la wilaya de Tindouf, elle a pour objectif d'inciter à la lecture, chez les élèves notamment, en assouplissant les procédures d'adhésion à la bibliothèque, se résumant essentiellement en un simple formulaire à remplir et des photos, a expliqué à l'APS, le direc-

teur de la bibliothèque, Abdallah Hamel.

Pour permettre au plus grand nombre de scolarisés de tirer profit de l'initiative, une caravane sillonne les établissements scolaires pour remettre les cartes de lecteur à leurs titulaires, en vue d'encourager les élèves à se rendre à la bibliothèque, a-t-il ajouté.

Pour M. Hamel, la bibliothèque ne cesse de susciter, depuis son ouverture en mars dernier au public, un vif engouement des lecteurs, toutes catégories sociales confondues, estimés jusqu'ici à 6 000 adhérents.

L'on s'attend à ce que cette cam-

pagne draine un plus grand nombre de lecteurs et les faire profiter des 7 163 titres d'ouvrages que renferme la bibliothèque principale de la wilaya de Tindouf, dans divers domaines de la science et du savoir, en plus d'ouvrages destinés à la catégories des non-voyants, poursuit le même responsable.

Des Prix seront consacrés aux lecteurs assidus, en vue de développer d'étroites relations entre le lecteur et la bibliothèque qui a réservé des espaces pour chaque catégorie dans le but de leur offrir un cadre de lecture approprié.

T. C.

Dès samedi à Oran

Festival urbain de lecture à voix haute

La 1^{ère} édition du Festival urbain de lecture à voix haute se tiendra, à partir de samedi prochain à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Des séances de lecture à voix haute se tiendront à la bibliothèque de Haï Usto, au département des langues étrangères de l'université d'Oran à Haï

Othmania, à la forêt de Madagh dans la daïra de Boutlélis, au Centre culturel de Aïn Témouchent et la bibliothèque des jeunes de l'association Petit lecteur d'Oran, initiatrice de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 5 novembre prochain.

Ce premier festival du genre au niveau national présentera des lectures de

textes littéraires algériens, arabes et universels avec la participation de personnalités artistiques et littéraires d'Algérie et de France, a souligné la présidente de l'association Petit lecteur, Mme Djamilia Hamitou.

Des lectures artistiques à haute voix d'oeuvres dramatiques du défunt Abdelkader Alloula (1939-1994) sont programmées et

animées par le trio Fadhila Hachmaoui, Abdelkader Belkaïd et Brahim Hachmaoui, ajoute la même responsable.

Les participants animeront des ateliers de formation sur la lecture à voix haute et l'écriture au niveau de la bibliothèque de jeunes de la même association.

R. O.

Hollywood

Une étoile pour Hugh Laurie alias *Dr House*

L'acteur britannique Hugh Laurie, rendu mondialement célèbre par la série *Dr House*, a inauguré mardi son étoile sur la célèbre Promenade de la Célébrité à Hollywood. « J'ai 57 ans et j'ai vécu une vie extraordinairement chanceuse du début à la fin, et presque tous les jours je m'attends à ce qu'un piano me tombe sur la tête pour réparer » cette injustice, a déclaré l'acteur à la timidité et l'autodérision bien connues, lors d'une cérémonie à Los Angeles.

Pour son interprétation du *Dr House*, Hugh Laurie a gagné deux Golden Globes d'affilée en 2006 et 2007 et a été sept fois nommé aux Emmys, les récompenses de la télévision américaine.

Son ami l'acteur, réalisateur et scénariste, Stephen Fry, l'a décrit comme « affreusement séduisant » et « ridiculement talentueux ». Ce père de trois enfants désormais adultes, qui fut un temps l'acteur de télévision le mieux payé du monde, est aussi producteur, réalisateur, auteur d'un roman et musicien de jazz réputé. Né à Oxford, en Angleterre, sa carrière d'acteur a démarré à l'université de Cambridge aux côtés des comédiennes vedette Emma Thompson et Tilda Swinton, après avoir abandonné ses espoirs de devenir champion olympique d'aviron comme son père.

R. K.

Littérature anglophone

L'Américain Paul Beatty lauréat du Man Booker Prize

L'écrivain américain, Paul Beatty, est le lauréat du Man Booker Prize, plus prestigieux des prix littéraires de langue anglaise, pour son roman *The Sellout* (Moi contre les Etats-Unis d'Amérique).

Le jury du Man Booker Prize a souligné que ce roman était une description « choquante et, de manière inattendue, drôle » de sa ville natale, Los Angeles, utilisant la satire pour explorer l'égalité raciale dans un environnement de fiction.

« Cela a été un long voyage pour moi », a dit l'auteur, 54 ans, désormais le premier Américain lauréat de ce prix qu'il a reçu mardi à Londres des mains du prince Charles et de son épouse Camilla, duchesse de Cornwall. « Dans son portrait aussi bien affectueux qu'amèrement ironique de la ville et de ses habitants, Paul Beatty évite les vues convenues sur les relations raciales, les solutions ou les postulats », a estimé le jury. L'auteur « présente à travers son héros honnête et bien intentionné une vision innocente de son monde corrompu ». Selon lui, ce livre porte « le statu quo insupportable de relations raciales actuelles aux Etats-Unis à une conclusion absurde, prenant en otage en cours de route le politiquement correcte et la haine de soi ». *The Sellout* est le quatrième roman de Paul Beatty. Plus tôt cette année, il lui a valu aussi le prix du National Book Critics Circle Award, décerné par les critiques littéraires américains.

Décerné pour la première fois en 1969, le Man Booker Prize est ouvert depuis 2014 aux auteurs issus de l'ensemble du monde anglophone, alors qu'il était jusqu'en 2013 réservé aux romanciers britanniques, irlandais et ressortissants du Commonwealth. Le lauréat empoche un chèque de 52 500 livres (59 000 euros).

H. C.

Washington

Une exposition sur le Coran et des manuscrits anciens

La galerie d'art asiatique Arthur and Sackler à Washington organise jusqu'au 20 février 2017, une exposition dédiée au Coran et aux manuscrits anciens du Coran, une première dans l'histoire des Etats-Unis, indique le site électronique de la manifestation.

Placée sous le thème « L'art du Coran : des trésors du Musée des arts turcs et islamiques », l'exposition ouverte samedi au public, présente une soixantaine d'exemplaires du Coran, des textes et des manuscrits datés du VII^e au XVII^e siècles, appartenant, notamment à des pays du Moyen-Orient et à la Turquie.

Organisée en collaboration avec le Musée des arts turcs et islamiques d'Istanbul, la manifestation permet au public américain de prendre connaissance du passage du Coran de l'oral à l'écrit à la fin du VII^e siècle à travers certains manuscrits « uniques » ainsi que leurs auteurs. Des pages du manuscrit de Timor Lang (1336-1405), datant du XV^e siècle et appartenant à l'empereur ouzbek dont le territoire s'étendait de l'Asie centrale à l'Europe de l'Est jusqu'au Proche-Orient seront dévoilées au public. Selon le coorganisateur turc, l'exposition vise à « combattre l'islamophobie » aux Etats-Unis dans un contexte électoral marqué par les déclarations « hostiles » aux musulmans et à l'Islam du candidat républicain, Donald Trump.

R. I.

«Aimer, ce n'est pas seulement aimer bien ;
c'est surtout comprendre.»

Françoise Sagan



«Juger est quelquefois un plaisir, comprendre en est toujours un.»
Henri de Régnier

Page animée par Tinhinan

ACTU-FEMMES

LES DEUX SOUVERAINES S'UNISSENT FACE À LA CRISE SYRIENNE

RANIA DE JORDANIE ET MATHILDE DE BELGIQUE, AMBASSADRICES DE LA PAIX



Rania de Jordanie s'est faite la porte-parole des réfugiés syriens, et arpente l'Europe pour plaider leur cause face aux souverains et chefs d'Etat du continent.

Femme forte, moderne, élégante et engagée, telle est la description que l'on peut faire de Rania de Jordanie. L'épouse du roi Abdallah II est une des figures du Monde arabe nous le prouve une nouvelle fois. Fortement engagée contre l'extrémisme, elle défend l'intérêt des réfugiés syriens face aux plus grands chefs d'Etat européens. Et depuis quelques jours, la souveraine a entamé un petit tour d'Europe à leur rencontre.

Vendredi dernier, elle s'était rendu au 10 Downing Street afin de parler de la crise syrienne avec de David Cameron, le Premier ministre britannique. Et avec succès. Quelques jours après son passage Outre-Manche, l'homme politique s'est fendu d'un message clair. «Les pays doivent penser les besoins des réfugiés à long terme, par l'éducation et l'emploi, pour leur permettre, une fois le conflit terminé, de retourner en Syrie et de reconstruire son économie», a précisé un porte-parole de David Cameron dans les colonnes du *Daily Mail*.

Pas de répit pour Rania de Jordanie. Hier, elle était à Bruxelles afin de rencontrer la reine de Belgique. Toujours le même objectif : trouver des solutions pour les réfugiés syriens, et préparer la Syria Donor's Conference qui se déroulera à Londres le 4 février prochain. Une conférence importante pour la Jordanie, en première ligne face à la guerre en Syrie, qui fait rage depuis cinq ans. Depuis le début du conflit, le pays a notamment accueilli 1,4 million de réfugiés sur son sol, soit un cinquième de la totalité d'entre eux.

Après avoir rencontré Mathilde de Belgique, c'est avec Charles Michel, le Premier ministre belge que Rania de Jordanie s'est entretenue. Une fois de plus, mission accomplie pour la souveraine. «Nous travaillons pour libérer des moyens financiers au départ de l'Europe, au départ de la Belgique, pour que les réfugiés, le plus possible, puissent rester dans la région», a expliqué le Premier ministre à la radio belge RTL Info. «Afin qu'ils puissent retourner en Syrie dès qu'il y aura la paix, nous l'espérons le plus vite possible», a-t-il ajouté. La reine de Jordanie ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Après l'Angleterre et la Belgique, c'est pour l'Allemagne qu'elle s'est envolée. Elle est attendue à Berlin, où elle doit s'entretenir avec Angela Merkel.

ANXIÉTÉ :

Quatre solutions pour chasser les pensées négatives

On se fait souvent du souci, on se mine, on rumine. Bref, on a tendance à se focaliser sur les aspects négatifs de sa vie. Heureusement, on est tout autant aptes à positiver. C'est une question d'entraînement !

IDENTIFIEZ VOS RENGINES

Dès l'enfance, nous avons stocké des formules négatives, dévalorisantes, qui reviennent en boucle tel un disque rayé. Et elles sont si bien intégrées à notre juke-box mental qu'on n'y prête même plus attention. Et pourtant, il faut prendre conscience de ces pensées parasites. Elles s'apparentent à de fausses croyances et font obstacle à notre accomplissement. Exemples de rengaines : «Je suis nulle», «Je ne vais pas y arriver», «Je suis trop grosse», «C'est la faute à pas de chance», «Qu'est-ce qu'on va penser de moi ?», etc.. Dans un second temps, essayez de comprendre d'où elles proviennent.

VISUALISEZ UN PAYSAGE APAISANT POUR CHASSER VOS PENSÉES TOXIQUES

Puisque l'on est parfaitement capable d'imaginer un rendez-vous anxiogène chez le dentiste ou un employeur, pourquoi ne pas développer notre imagination à des fins positives et exaltantes en adoptant la technique de la visualisation ? La simple évocation d'un paysage apaisant suffira à chasser de votre esprit les pensées négatives et à vous ressourcer. Je vous suggère de fermer les yeux un instant et d'imaginer un

paysage que vous appréciez. Cela peut être un jardin, un lieu où vous êtes allée en vacances... Imprégnez-vous de cette image, admirez les couleurs, les reliefs, les éléments naturels, écoutez les sons de la nature, respirez les parfums agréables qui remplissent vos poumons de confiance. Vous vous sentez détendue et sûre de vous. Vous pourrez ressortir cette image mentale dès que vous vous sentirez stressée.

CULTIVEZ L'OPTIMISME

Soyez vive, dites stop aux pensées négatives dès qu'elles surgissent. Remplacez-les immédiatement par des affirmations positives qui vont renforcer l'estime de vous-même et créer, avec la pratique, de nouvelles connexions neuronales. Remplacez «Je suis bonne à rien» par «J'ai de réelles capacités», «Je vais pas y arriver» par «Ça va marcher»...

Exprimez votre gratitude envers les bonnes choses de la vie. Prenez conscience de vos qualités, de vos compétences, de vos talents. Croyez en vous ! Vous



prenez ainsi le contrôle de votre mental. Et ça marche ! Vous doutez de vous ? Demandez à vos proches ce qu'ils aiment le plus chez vous. Ça fait un bien fou au moral.

PRATIQUE : ANTI-SOUCI EXPRESS

Voici une technique de respiration simple et efficace qui permet de se décharger des pensées négatives. Si vous commencez à stresser, inspirez profondément en imaginant que vous remplissez votre corps d'énergie positive, de sérénité. Puis expirez le plus longuement possible en évacuant les éléments négatifs, les contrariétés, les tensions. Recommencez cet exercice plusieurs fois.

Inspirez le positif, expirez le négatif. Vous voyez : c'est tout simple de respirer le bien-être ! Il suffit parfois d'un rien pour se sentir bien...

Une méthode originale de relaxation : Pas à pas, au rythme d'exercices bien expliqués et faciles à faire, vous dénouez vos tensions et surmontez vos difficultés grâce à la méditation. Une pratique qui s'inspire de la sophrologie et des techniques orientales de respiration et de méditation. *La Méditation*, Carole Serrat et Laurent Stopnicki, éd. Pocket.

COUPLE

A QUOI RESSEMBLE L'HOMME PARFAIT ?

L'homme parfait, vous y croyez ? S'il peut prendre de multiples visages et de nombreuses apparences, il possède des qualités qui font qu'on le reconnaîtrait entre mille ! Puisque les problématiques ménagères font parfois des étincelles dans les couples, quoi de mieux que ce point de départ pour comprendre les attentes que les femmes nourrissent envers les hommes ? Ainsi, la marque D' Beckmann, connue notamment pour ses produits détacheurs, a réalisé un sondage de grande envergure auprès de la gent féminine afin de déterminer à quoi ressemble un homme parfait. On découvre ainsi que l'homme idéal doit pouvoir s'occuper d'une partie des tâches ménagères, tout en préparant de bons petits plats, avoir le sens des traditions et de bonnes manières. Rien que ça ! En effet, les résultats sont formels. 64% des femmes veulent un homme courageux et capable de les protéger, 53% espèrent qu'il soit gentleman avec de vraies bonnes manières, mais ce n'est pas tout... 54% désirent qu'il soit bon cuisinier, 42% qu'il maîtrise les rouages de

la machine à laver et 57% qu'il soit expert en aspirateur et lingettes dépoussiérantes ! Ces dernières vont jusqu'à insister sur le fait que monsieur doit être capable de trier les blancs et les couleurs quand il prépare le linge à laver, et que les araignées ne doivent pas être un problème pour lui ! Mais l'étude ne s'arrête pas là et a aussi pris soin de demander à ces messieurs ce qui, selon eux, les rendrait parfaits ! 39% s'accordent à dire que l'homme parfait gagne plus d'argent que sa petite amie, 51% pensent qu'il doit posséder une voiture, 53% disent qu'il doit savoir s'occuper des enfants, et 10% estiment qu'il ne doit pas avoir peur des... araignées. Ceci dit, ces derniers admettent volontiers que le partage des tâches est une bonne chose, et ils sont 46% à dire que l'homme parfait doit être capable de cuisiner pour sa bien-aimée et 41% à admettre qu'il est plus agréable de savoir laver ses vêtements soi-même. De l'avis du porte-parole de D' Beckmann : «A bien des égards, les deux sexes ont une idée très semblable de ce qui fait qu'un homme est parfait.» Alors messieurs, vous commencez quand ?



Les DÉBATS

Quotidien national
d'information

Édité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue I Mobilis (9^e journée)

L'USMA risque de laisser des plumes, le MCO à l'affût

La 9^e journée de la Ligue I Mobilis s'annonce encore une fois palpitante avec des matchs au sommet entre formations qui jouent les premiers rôles et d'autres qui luttent pour leur survie. Ainsi, le leader sera en appel en ouverture de la journée ce jeudi en se rendant à Batna pour croiser le fer avec le Chabab local. Les Rouge et Noir qui avaient repris confiance en leurs capacités après leur succès à domicile face à la JSK feront tout ce qui est de leur possible pour revenir avec un résultat probant de leur déplacement à la capitale des Aurès. Les poulains de Cavali se doivent de faire très attention à cette équipe du CAB avide de revanche surtout après la défaite face à l'ESS lors de la précédente journée. De son côté, le dauphin, le MC Oran jouera, lui, samedi face à la JSK dans une rencontre qui se jouera à huis clos, ce qui pourrait lui être avantageux. Les Hamraoua savent, néanmoins, que leur mission ne sera pas de tout repose face à des Canaris, avides de revanche et qui se donneront à fond pour revenir à leur meilleur niveau, eux qui sont toujours sans entraîneur et qui passent des moments difficiles. Pour sa part, l'Entente de Sétif qui a prit une place sur le podium, à la faveur de son dernier succès à domicile face aux Batnéens aura un déplacement pénible à effectuer, étant donné qu'il croisera le fer avec le NAHD au stade du 20 août. Les Sang et Or qui ont changé d'entraîneur et engagé le Français, Alain Michel, souhaitent reprendre goût à la victoire et feront tout ce qui est en leur possible pour l'emporter face à l'Aigle Noir. Le Mouloudia d'Alger qui croisera le fer avec la JS Saoura au stade de Bologhine fera tout pour l'emporter et ainsi, se rapprocher plus du groupe de tête même si cela ne sera



pas facile. Le CS Constantine qui a calé lors de la précédente journée et s'est fait accrochée par la lanterne rouge, le RCR, fera tout pour revenir avec un résultat probant de son déplacement à l'extérieur de ses bases, et plus précisément de Médéa où l'Olympique local souhaite se ressaisir après son échec, la semaine dernière. L'USM Bel Abbès qui commence à sortir sa tête de l'eau, surtout qu'elle était revenue avec le succès de son déplacement à Alger face au CRB souhaite confirmer face au DRB Tadjenant à domicile. Cela devrait être dans les cordes des gars de la Mekerra surtout que ceux-ci sont en pleine confiance. Le RC Rélizane reçoit le CRB at

sible pour l'emporter et sortir peu à peu de sa situation difficile.

Imad M.

Le programme :
Jeudi 27 octobre 2016 :
MCA-JSS (17h)
CAB-USMA (15h)

Vendredi 28 octobre:
RCR-CRB (16h)
OM-CSC (15h30)
Samedi 29 octobre:
NAHD-ESS (16h)
USMBA-DRBT (16h)
JSK-MCO (17h à huis clos)
USMH-MOB (reporté à une date ultérieure)

Ligue II Mobilis (8^e journée)

Le PAC en danger

Le leader de la Ligue II Mobilis, le Paradou AC se déplace lors de cette 8^e journée du championnat à Boufarik pour donner la réplique au Widad local. Les gars du PAC feront tout pour confirmer leur bonne santé et revenir, de ce fait, avec un résultat probant, comme cela a été le cas lors de ses précédentes sorties. Toutefois, cela ne sera pas une mince affaire devant le WAB de Dziri qui a repris des couleurs ces derniers temps et qui souhaite donc arracher les trois points pour garder ce même esprit. L'USM Blida qui colle aux basques du PAC se rend à Biskra pour croiser le fer avec l'Union locale. Les gars de la ville des roses risquent de laisser des

plumes dans ce déplacement mais gardent quand même l'espoir de revenir au moins avec le point du nul. La JSM Béjaïa qui est à la seconde place avec les gars de Blida se rendent à Chlef dans ce qui peut être considéré comme le choc de la journée. En effet, l'ASO fera tout ce qui est de son possible pour l'emporter et se rapprocher plus du leader et donc se relancer dans la course à la remontée en Ligue I. Toutefois, les coéquipiers de Drifel ne se présenteront pas en victime expiatoire et feront tout pour revenir au moins avec le point du nul. Enfin, la JSM Skikda qui est aussi concernée par l'accession se rend à El Khroub pour croiser le fer avec l'ASK qui ne lâche-

ra pas prise et qui jouera à fond pour l'emporter.

I.M.

Le programme :

Vendredi 28 octobre à 15 h:
ASMO-MCEE
ABS-CRBAF
ASK-JSMS
ASO-JSMB (17h)
CABBA-MCS
WAB-PAC
Samedi 29 octobre :
USB-USMB (à huis clos)
GCM-RCA

Rallye d'Algérie/Challenge Sahari international

120 pilotes au départ de la 2^e édition

Cent-vingt (120) pilotes, dont 45 Algériens, devraient participer à la 2^e édition du rallye d'Algérie «Challenge Sahari international», prévue du 31 octobre au 6 novembre sur une distance d'environ 2500 km, ont annoncé mardi les organisateurs. «Outre les 75 pilotes étrangers, qui sont de cinq nationalités différentes, 45 Algériens seront engagés dans ce rallye» auto-moto, prévu en cinq étapes entre Alger et Hassi-Messaoud, et qui sera ouvert également aux camions et quads, ont encore précisé les organisateurs en conférence de presse, mardi à Alger. L'agence ARAK Sport, chargée de gérer l'aspect technique de ce rallye, s'est «engagée à faire du bon travail, pour assurer le meilleur déroulement possible à

cette compétition», dont une partie est prévue sur bitume (1000 km) et l'autre sur sable (1500 km), a assuré le premier responsable de l'agence ARAK Sport en Algérie, Mohamed El Ghouti. La première édition du rallye raid «Challenge Sahari international», disputée en 2015, avait été marquée par de nombreuses lacunes sur les plans organisationnel et logistique. Mais forts de cette expérience, les organisateurs ont promis «une meilleure organisation» cette année. C'est d'ailleurs dans cette optique que le circuit a été raccourci, passant de sept étapes à seulement cinq. «Le circuit sur lequel se déroulera la compétition cette année est un peu plus court que celui de l'an dernier. Après étude de ce qui n'a pas marché l'an

dernier, nous l'avons modifié et amélioré, d'abord pour le confort des pilotes, mais aussi pour faciliter l'intervention des mécaniciens et des équipes médicales», avait expliqué l'Italien Daniele Cotto, également de l'agence ARAK Sport, dans une précédente sortie médiatique. La première étape se déroulera entre Biskra et Hassi-Messaoud. Elle sera suivie d'une course en forme de boucle à Hassi-Messaoud (2^e étape). Après cela, la caravane se dirigera vers El-Goléa (3^e étape), où elle effectuera une autre course en forme de boucle, et qui sera considérée comme la 4^e étape de ce rallye. Par la suite, la caravane se dirigera vers Ghardaïa, 5^e et dernière étape, avant de revenir à Alger. Outre la garantie du bon déroulement

de cette compétition, l'agence ARAK Sport s'est engagée à «former des techniciens algériens» pour assurer eux-mêmes la couverture des prochaines éditions. «Nos techniciens ont acquis une bonne expérience dans l'organisation de ce genre d'événements, et nous espérons pouvoir la transmettre à des techniciens algériens en deux ou trois ans», a souhaité El Ghouti. L'Italien Cotto cumule en effet une quarantaine d'années d'expérience dans le domaine et se présentera avec une équipe de 45 personnes comportant «des membres tout aussi qualifiés les uns que les autres» pour assurer la meilleure organisation possible à ce rallye dont la première édition a été remportée par le pilote algérien Fodil Allahoum.

Schalke 04

Bentaleb sera racheté par le club allemand

■ Schalke 04 (Div. 1 allemande de football) a décidé de lever l'option d'achat pour acquérir définitivement les services du milieu international algérien Nabil Bentaleb, très en vogue depuis son arrivée au club de la Ruhr, avec notamment un bilan de trois buts inscrits, rapporte le quotidien allemand Bild. Prêté pour une saison par les Anglais de Tottenham, Bentaleb a fini par s'imposer au sein de la formation allemande, devenant une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur Markus Weinzierl. Le club allemand compte proposer au joueur un contrat de quatre ans soit jusqu'en 2021, mais doit d'abord déboursier la somme de 19 millions d'euros à son homologue anglais pour lever l'option d'achat, selon la même source. Au cours des deux dernières journées de Bundesliga, le joueur algérien a inscrit trois buts, dont un doublé dimanche lors de la réception de Mayence (3-0). Le natif de Lille (nord de la France) compte également deux passes décisives en Bundesliga, contribuant ainsi à la résurrection de son équipe qui quitte la place de lanterne rouge pour se hisser à la 14^e position avec 7 points. Suspendu lors du précédent match de l'équipe nationale face au Cameroun (1-1), dans le cadre de la 1^{re} journée des qualifications du Mondial-2018, Bentaleb effectuera son retour chez les Verts le 12 novembre prochain, à l'occasion du déplacement périlleux au Nigeria, dans le cadre de la 2^e journée.

Coupe de la Confédération (finale/aller)

La vente des billets aujourd'hui

■ La vente des billets de la finale aller de la Coupe de la Confédération de football entre le MO Béjaïa (Algérie) et le TP Mazembe (RD Congo) débutera mercredi au stade Mustapha Tchaker de Blida à partir de 9h00, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel, sans préciser le nombre de billets. Les supporters du MOB ont souhaité que tous les billets de la finale soient vendus au niveau du stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa pour leur éviter un déplacement inutile à Blida et permettre à un grand nombre d'entre eux d'avoir le précieux sésame. La rencontre qui se jouera le samedi 29 octobre à Blida (20h30) sera dirigée par un trio arbitral seychellois sous la conduite de Bernard Camille assisté de ses deux compatriotes Hensley Danny Petrouse et Eldrick Adelaide. C'est la troisième fois que le stade de Blida abrite une finale continentale inter-clubs. L'ES Sétif avait remporté à Tchaker la Ligue des champions en novembre 2014 et la Super Coupe d'Afrique en février 2015. Le MOB a réussi un véritable exploit en se qualifiant en finale de la Coupe de la Confédération pour sa première participation internationale, écartant au dernier carré les Marocains du FAR Rabat (aller 0-0, retour 1-1). La finale retour aura lieu le dimanche 6 novembre au stade de Lubumbashi.



Algier
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

Mobilis sponsor platinum du 4^e tournoi international Algerian Equestrian Tour 2016

Placé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, Mobilis, est le sponsor platinum du 4^e concours international de saut d'obstacles, The Algerian Equestrian Tour 2016, une world cup, qui se déroule sur deux week-ends : du 26 au 29 octobre 2016 et du 2 au 5 novembre 2016 à Mostaganem.

Abrité par le club équestre Haras Hocine El Mansour de la commune de Kheiredine de Mostaganem, qui dispose d'une carrière de compétition classée troisième au monde de par sa technicité et sa grandeur. Cet événement sportif de haut niveau, devenu un rendez-vous important du calendrier mondial d'équitation, attirant l'élite internationale en saut d'obstacles, associant l'élégance du spectacle et la grâce à la prouesse technique, connaîtra la participation de quelque 150 cavaliers et cavalières d'une vingtaine de nations dont l'Australie, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne, l'Arabie Saoudite, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, pays organisateur.

Au programme de cette compétition hippique, ouverte à toutes les catégories et chevaux âgés de six ans et plus, 15 concours d'exhibition, dont deux grands prix et deux autres compétitions au titre du classement de la Fédération internationale d'équitation (FIE), sur des obstacles de 1,10 m à 1,45 m.

Ce tournoi, permettra aux cavaliers algériens, de se qualifier au rendez-vous mondial de 2017 et de se préparer pour les Jeux méditerranéens d'Oran de 2021.

Mobilis, fidèle à ses valeurs de citoyenneté, est fier d'apporter son soutien à la promotion de cette activité sportive et à la mise en valeur des différentes disciplines équestres.

Communiqué

Ooredoo lance son nouveau Pack 4G

Pour 11 950 DA recevez un Smartphone 4G + 16 000 DA de crédit

Pour marquer l'arrivée de la technologie 4G, Ooredoo lance son nouveau Pack 4G qui permettra aux clients de bénéficier d'un Smartphone 4G de leur choix et de forfaits Voix et Data très avantageux.

En effet, ce Pack 4G comprend un Smartphone Lenovo 4G ainsi que 16 000 DA de crédit, valable en appels et SMS vers tous les réseaux nationaux et vers l'international ainsi qu'un bonus internet valables deux mois. Le client pourra choisir son Smartphone parmi un large éventail de modèles de la marque Lenovo, dont les smartphones Lenovo A2010 et Lenovo P1m, proposés par Ooredoo à partir de 11 950 DA seulement.

Le nouveau pack Lenovo est accessible à tous les clients de Ooredoo au niveau des Espaces Ooredoo à travers l'ensemble du territoire national.

Ainsi, Ooredoo s'affirme une nouvelle fois comme le leader incontestable de la démocratisation de la 4G en Algérie en offrant des équipements adaptés à cette technologie.

Communiqué



Des armes et des munitions récupérées Deux terroristes arrêtés à Boumerdès



Deux terroristes ont été arrêtés hier à l'aube dans la wilaya de Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a récupéré des armes et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, à l'aube d'aujourd'hui 26 octobre 2016, deux terroristes à Boumerdès (1^{ère} Région militaire), en pos-

session d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions, une paire de jumelles, une caméra et trois téléphones portables», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP « a saisi près des frontières, à Aïn Sefra, wilaya de Naâma (2^e Région militaire), une importante quantité de kif traité s'élevant à 23 quintaux, tandis que des gardes-frontières ont saisi

une autre quantité s'élevant à 116 kg à Tlemcen (2^e Région militaire).

A Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6^e Région militaire), des détachements de l'ANP « ont appréhendé 29 contrebandiers et saisi trois véhicules tout-terrain, une moto, un groupe électrogène, des produits explosifs et des moyens de détonation, ainsi que 4 000 comprimés de psychotropes », souligne le communiqué.

A Adrar (3^e Région militaire), In Aménas, Ghardaïa (4^e RM) et Tlemcen (2^e RM), un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale « ont arrêté 13 immigrants clandestins ». D'autre part, des éléments des gardes-côtes de Annaba (5^e Région militaire) et des éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran (2^e RM), « ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 48 personnes », conclut le communiqué du MDN.

Bilal L.

Tizi Ouzou

Un homme décède dans un incendie à Iflissen

Un homme âgé de 85 ans est mort lundi dans un incendie qui s'est déclaré dans la localité d'Iflissen à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tizi Ouzou, a-t-on appris mardi de la Conservation des forêts.

La victime, originaire du village Ihedaden, était sortie de chez elle lorsqu'un incendie s'est déclaré aux alentours du hameau, pour tenter d'empêcher le feu de ravager son champ. Il a été incommodé et asphyxié par la fumée, et a perdu connaissance avant de rendre l'âme, a-t-on ajouté de même source.

La wilaya de Tizi Ouzou enregistre depuis lundi, des températures caniculaires et un vent chaud qui a favorisé de nombreux départs de feu dans plusieurs localités, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts.

Selon Mohamed Skandraoui, chargé du service de la protection de la faune et de la flore, un total de 23 incendies ont été enregistrés mardi à travers plusieurs localités de la wilaya dont sept ont été éteints suite à l'intervention des éléments de la Conservation des forêts et de la Protection civile, et 16 autres

étaient encore en cours vers 17h30.

La localité la plus touchée est celle de Zekri (70 km au nord-est de Tizi Ouzou), où les brigades de la Conservation des forêts et de la Protection civile mènent une lutte acharnée contre les flammes.

D'autres feux sont signalés dans les localités d'Azeffou, Mizrana, Aghribs, Akerrou, Tizi Gheniff, Draâ El Mizan, Aïn Zaouïa et Timizart, a ajouté M. Skandraoui qui a indiqué qu'un total de 11 engins dont neuf camions anti-incendie et deux tracteurs, 11 brigades et les éléments des différents circonscriptions et districts de la Conservation des forêts ont été mobilisés pour lutter contre les flammes.

Une permanence a été installée au niveau de la Conservation des forêts et de ses circonscriptions et districts afin de suivre et de coordonner les opérations d'intervention, a souligné M. Skandraoui qui a déploré un « manque de moyens » pour faire face à cette situation. L'évaluation des dégâts se fera après la maîtrise de l'ensemble des incendies, a-t-on précisé de même source.

K. D.

ACTU...

Equipe Nationale Philippe Troussier nouvel entraîneur

Selon les toutes dernières informations, l'homme avec lequel Mohamed Raouraoua aurait enfin trouvé un accord pour diriger la sélection nationale en lieu et place de Rajevac débarqué, est le Français Philippe Troussier.

Agé de 61 ans, Troussier qui a disputé deux Coupes du Monde avec l'Afrique du Sud (1998) et le Japon (2002) et dont le nom n'a pas fuité jusque-là, ressemble fort au profil décrit depuis deux jours par les rares informations ayant filtré du président de la fédération. Celui qui vit au Maroc depuis de nombreuses années a aussi une grande expérience africaine avec la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin ou encore le Nigeria. Le premier dirigeant de la fédération attendrait le prochain bureau fédéral d'ici la fin de la semaine pour officialiser ce choix. Il faut savoir que Raouraoua a tenu hier une réunion avec les membres de l'ancien staff technique qui a travaillé avec Gourouff et Rajevac et cela, sans doute, pour leur annoncer la nouvelle de l'engagement d'un nouveau coach pour les Verts et avec lequel il devrait poursuivre la mission étant donné que le patron de la FAF ne souhaite pas chambouler le staff technique. A noter que les contacts avaient capoté avec le coach belge, Wilmots qui a refusé de prendre en main les Verts, lui qui souhaite travailler en club après avoir lâché la sélection des Diables rouges de Belgique.

Mahfoud M.

Accidents de la circulation

Huit morts en une journée

Huit personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans cinq accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 h au niveau national, indique hier la Protection civile dans un communiqué.

La wilaya de Tamanrasset déplore le bilan le plus lourd avec trois morts et trois blessés suite à une collision entre un camion et un véhicule léger.

Les secours de la Protection civile sont en outre, intervenus pour le sauvetage de quatre personnes incommodées par la fumée suite à un sinistre à Meftah, wilaya de Blida, et l'extinction de 28 autres incendies de forêts et de récoltes dans plusieurs wilayas du pays ayant engendré la perte de 1 222 arbres fruitiers ravagés par les flammes.

R. A.

En raison d'airbags défectueux

Toyota rappelle près de 6 millions de voitures

Toyota Motor a annoncé le rappel d'environ 5,8 véhicules dans le monde, équipés d'airbags potentiellement défectueux fabriqués par son compatriote Takata.

Les véhicules concernés - parmi lesquels des modèles Yaris, Corolla et Hilux - ont été produits au début des années 2000, ainsi qu'entre 2006 et 2014. L'opération affecte environ 1,16 million d'unités au Japon, 1,47 million en Europe, 820 000 en Chine et 2,35 millions dans d'autres régions.

Les Etats-Unis, qui avaient fait l'objet de rappels séparés précédemment, ne sont pas inclus.

L'équipementier Takata, qui contrôle 20% du marché des ceintures et airbags pour l'industrie automobile, est empêtré depuis près de trois ans dans une affaire d'airbags viciés, avec au total quelque 100 millions d'exemplaires touchés par des rappels passés ou à venir dans le monde.

H. L.